

ÉDITION AUTOMNALE - VOLUME 3 - OCTOBRE 2004

# LA BIO-TERRE

## DE CHEZ NOUS



**«Production et transformation  
se consolident.»**

**Robert Beauchemin  
Meunerie Milanaise  
Milan, Estrie**

## Quinze ans

Victor Larivière

Les quinze ans de la Fédération d'agriculture biologique du Québec, voilà un beau prétexte pour un bref retour sur les réalisations et une projection sur les défis à venir!

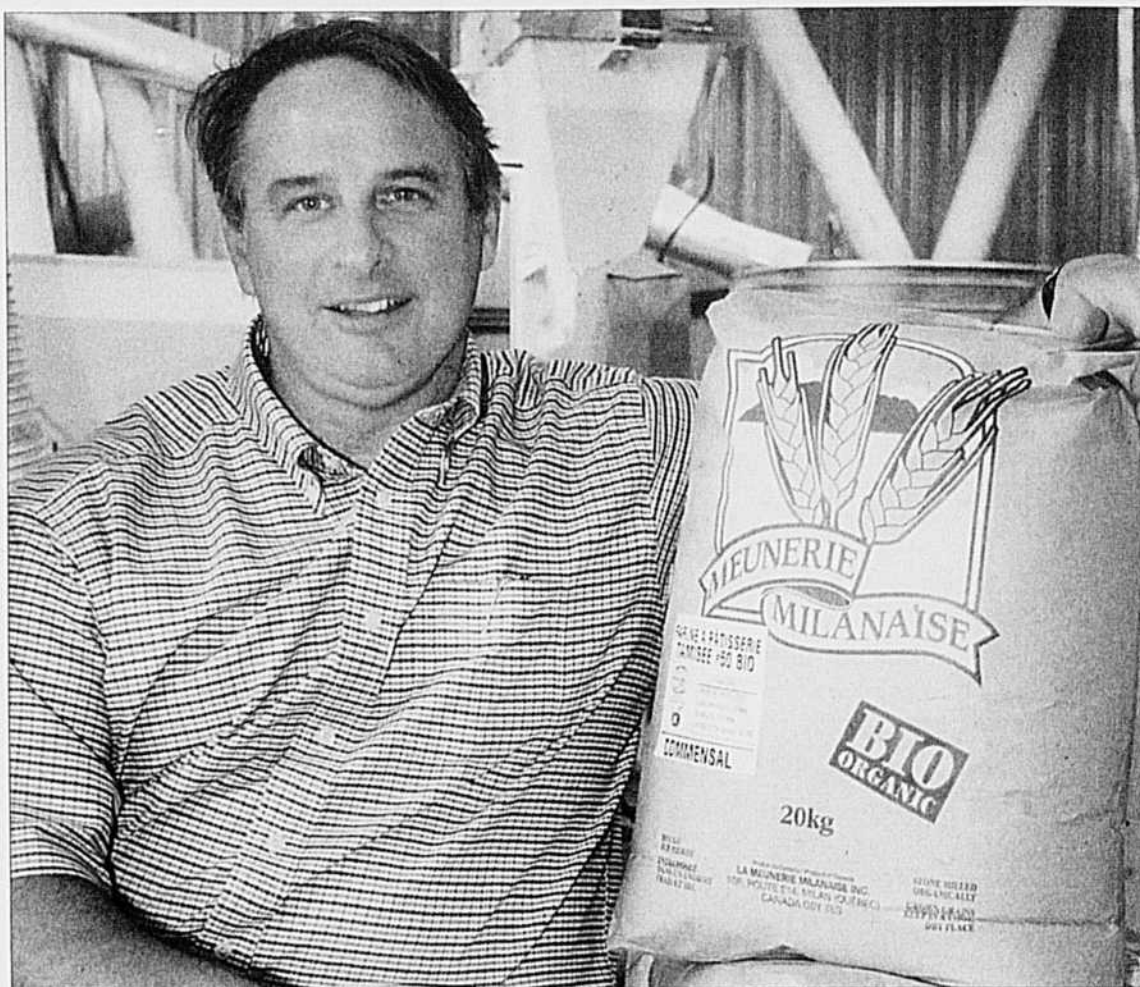
Le présent numéro aborde entre autres sujets la certification, ses limites et la rationalisation vers un seul logo. Au niveau international, on y apprend que le bio fleurit depuis longtemps en Hollande. Pour un développement global du bio, la sélection des semences représente un défi majeur. Preuve que le bio est bien implanté chez nous, la relève prend la relève des parents, voir reportage en page 20.

- 4** Quinze ans d'une fédération  
Les présidents racontent
- 6** Transition  
« Grains de santé » aide à passer au bio
- 7** Certification  
Des portent se ferment?  
Logo unique au Québec
- 8** Tour des régions : Laurentides  
À la ferme de la colline, les poulets picorent, picorent...
- 10** Bio et agroenvironnement  
Le Club Bio-Action dans les Laurentides
- 11** Quinze ans d'histoire  
Chapeau aux pionniers du bio!  
La place du bio de mieux en mieux perçue  
La FABQ fête ses 15 ans  
Enfin un concours pour les producteurs certifiés biologiques
- 15** International  
L'agriculture biologique fleurit en Hollande
- 16** Sélection des semences bios  
Un défi majeur
- 19** Des grains à vendre
- 20** Reportage  
Il relève le défi de la relève
- 22** Dates et sites
- 23** D'hier à aujourd'hui  
Évolution de l'agriculture biologique



**Téléphone :** (450) 679-8483  
**Télexcopieur :** (450) 670-4788  
**Site web :** www.laterre.ca  
**Courriel rédaction :** bio-terre@laterre.ca  
**Courriel publicité :** pub@laterre.ca  
**Courriel abonnement :** abonnement@laterre.ca  
**Directeur :** Daniel Boulanger  
**Responsable de la publication :**  
 Victor Larivière, poste 7528  
**Chef de production :** Carole Lalancette  
**Secrétaire de production :** Lorraine Trottier  
**Infographie :** Annie Bisailon, Nancy Litjens  
**Abonnements :** Marie-Josée Rheault  
**Administration :** Pascale Côté  
**Publicité :** poste 7275  
**Directrice de la publicité - Québec :** Chantal Rainville  
**Représentants :** Christian Guinard, Sylvain Joubert,  
 Sylvain Lalonde, Réal Loiseau  
**Représentant hors Québec :** Jacques Long  
**Téléphone :** (905) 335-5700  
**Télexcopieur :** (905) 335-5001  
**Courriel :** jlong@longcomm.net

**Impression :** Imprimerie Transmag  
 Cette publication est un supplément en propriété exclusive de La Terre de chez nous et est éditée deux fois par année.



Photos : Dominic Gauthier/TCN

« Le plus gros frein au bio reste encore le produit le moins cher et les vendeurs d'huile de serpent »

— Robert Beauchemin, Meunerie Milanaise inc.

En 1977, lorsqu'ils débutent la culture des céréales biologiques à Milan en Estrie, Robert Beauchemin et Lily Vallières, sa conjointe, passent pour des hurluberlus. Cinq ans plus tard, devant les difficultés de vendre leurs grains bios, le couple construit une petite minoterie sur la ferme avec meule de granit rose, reconnu pour sa dureté et la qualité de sa mouture. Souhaitant développer une gamme de produits à plus grande valeur ajoutée, les propriétaires de la Meunerie Milanaise inc. décident en 1996 de produire des pâtes alimentaires biologiques à partir de leur propre farine. En 1997, l'entreprise se développe, déménage au village et doit rapidement chercher à s'approvisionner chez d'autres producteurs. Elle entrepose aujourd'hui environ 550 tonnes de céréales sur place et sa capacité de transformation est de 220 tonnes par semaine de farines biologiques pour une production annuelle de 5000 tonnes et de 10 000 tonnes d'ici trois ou quatre ans. L'entreprise transforme quelque 250 produits différents, à 85 % à partir du blé, et en fonction des attentes du client. Elle emploie 21 personnes.

Après 27 ans dans le domaine, Robert Beauchemin connaît bien l'évolution de toute la filière biologique au Québec. C'est à titre de président de cette table filière que La Bio-Terre de chez nous l'a rencontré au début de septembre à sa meunerie de Milan.

Victor Larivière

Bio-Terre – Au fil des années, vous êtes passé de la production à la transformation. Qu'est-ce qui distingue l'une de l'autre et comment cela se passe-t-il pour vous avec les producteurs?

Robert Beauchemin – Produire c'est une chose, transformer c'est différent. Il faut acheter et parfois un produit est rare, d'où les limites commerciales. On ne peut pas vendre ce qu'on n'a pas. Il y a deux ans, j'achetais mon grain surtout en Saskatchewan et seulement 3 % venait du Québec. Cette année, je vais m'approvisionner aux deux tiers ici. Je travaille avec dix

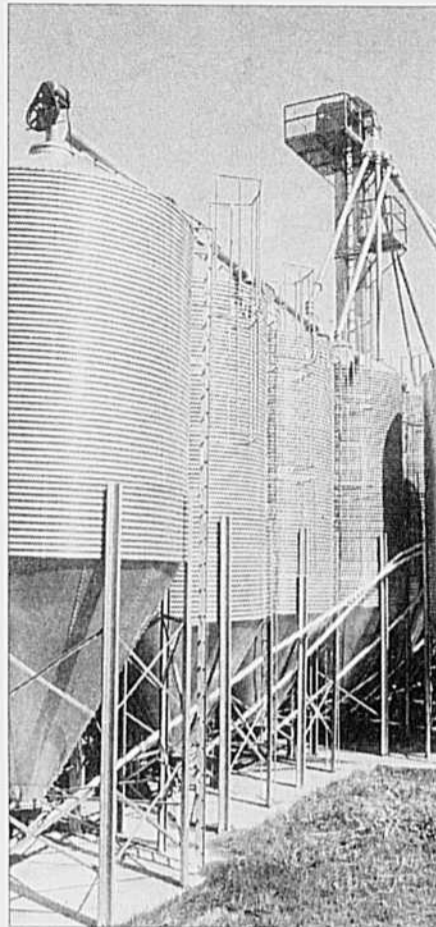
producteurs. Je connais bien mes fournisseurs et on a de bonnes relations d'affaires. On mise davantage sur la qualité et le service. Pour moi, ce n'est pas uniquement une histoire de prix, mais on a décidé de payer plus cher nos producteurs pour les raisons que je viens de donner.

Bio-Terre – On a toujours dit que la qualité du blé québécois ne pouvait pas rivaliser avec celle des Prairies. Qu'est-ce qui vous a fait changer d'avis pour en venir à acheter québécois?

*Robert Beauchemin* – Je pense qu'on a bien exagéré le pourcentage de vomitoxine présent dans le blé d'ici. Les grandes minoteries ont toujours eu le beau rôle. La qualité de nos grains s'est grandement améliorée. Les boulangeries artisanales que nous fournissons en farine ne font pas du pain de mie comme dans la tradition anglaise. Elles veulent de plus en plus une croûte craquante et une mie non caoutchouteuse. Les minotiers traditionnels en Amérique du Nord font du volume avec une farine à fermentation rapide contenant 13,5 % de protéines. Pour cela, ils sont bien servis avec le grain de l'Ouest. Les artisans ne mettent pas autant l'emphase sur les protéines. Ils recherchent les qualités suivantes dans la farine : de l'élasticité, une capacité d'absorption et une teneur au pétrissage. Avec du blé à 11 ou 12 % de protéine, ils obtiennent une bonne qualité boulangère. Ils achètent maintenant en fonction d'autres critères que les seules protéines et ils trouvent de plus en plus ce qu'il leur faut au Québec même avec en plus un goût distinctif recherché par les fins connaisseurs. Un projet que nous menons depuis cinq ans avec le CRDA, répondant à ces critères, devrait déboucher sur des cultivars adaptés à nos attentes. Nous travaillons aussi avec Agriculture Canada sur un projet de blé bio panifiable. Il faut aussi en arriver à trouver la bonne façon de faire ici des semences bios, on s'occupe de ça aussi. Les besoins pour la boulangerie artisanale québécoise sont évalués à environ 25 000 tonnes par année actuellement, un chiffre en hausse constante. Il y a donc de la place pour du développement.

Bio-Terre – Vous n'êtes pas la seule meunerie bio au Québec. Comment vous partagez-vous le marché?

*Robert Beauchemin* – On est cinq petites minoteries bios et une seule suffirait pour combler le marché local. On doit donc se rabattre sur l'exportation. Certains y vont avec des escomptes



La Meunerie Milanaise possède une capacité d'entreposage de 550 tonnes.

pour rejoindre les acheteurs. Le message qu'on envoie alors est le suivant : c'est le moins cher qui passe. Un bien mauvais message, selon moi. On ne vend pas plus quand la qualité et le service passent après le prix. Si on ne change pas d'approche et qu'on met toujours l'emphase sur les plus bas prix, on se tire dans le pied : des producteurs et des transformateurs sont condamnés à disparaître. De toujours répéter que notre panier d'épicerie est un des moins cher au monde signifie qu'il y a des agriculteurs qui sont prêts à produire au moindre coût, souvent aux dépens de leur propre revenu et de leur environnement. D'accord pour être efficace, mais il y a des limites à cela.

Bio-Terre – Vous insistez beaucoup sur la qualité. Comment cela s'applique-t-il pour vous en transformation?

*Robert Beauchemin* – C'est d'abord le producteur qui est reconnu bio. En usine de transformation, nous avons des fiches à remplir pour assurer la traçabilité. Dans les produits de créneaux comme les nôtres, on peut très bien être industriels sans perdre la qualité. Mais il faut définir cette qualité. Cette dernière s'applique mal en bio, surtout si on se réfère au système HACCP, qui prône davantage la sécurité. À titre d'exemple, je pense que ça n'a pas de sens de tout fumiger dans un entrepôt parce qu'on a trouvé un seul insecte sur une palette de bois et même pas dans un contenant de farine. Il faut se servir de son jugement, sinon on n'en sortira pas. Dans la transformation, il y a un art qu'on contrôle à partir de ses sens et pas seulement avec des normes, même si celles-ci sont nécessaires.

Bio-Terre – De la qualité et de la confiance découle la certification des consommateurs. Qu'est-ce qui reste à faire pour que ces derniers aient moins de doutes par rapport aux produits bios ? Le nombre d'organismes de certification n'aide pas à s'y retrouver.

*Robert Beauchemin* – À la filière biologique, nous avons élaboré un plan stratégique pour augmenter le niveau de confiance des consommateurs. Tout cela demeure cependant bien fragile, d'autant plus qu'il n'existe pas encore d'encadrement réglementaire obligatoire au niveau canadien, contrairement au Québec. Les normes bios dans le monde empêchent ceux qui ne sont pas reconnus d'entrer sur ce marché. On connaît les mesures de transition de trois ans avant de pouvoir vendre sous appellation bio. On doit aussi se conformer à des cahiers

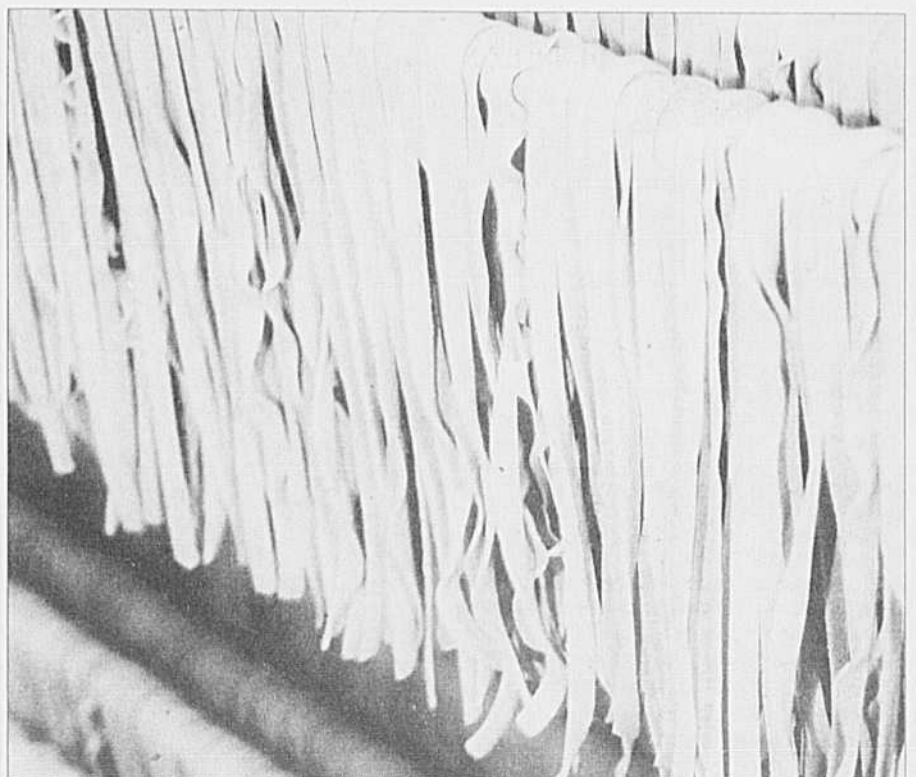
des charges et à des normes agronomiques de culture et d'élevage. Pour que les gens s'y retrouvent sur les étiquettes bios, il faudra rationaliser leur nombre un peu comme on l'a fait en Europe avec souvent un seul logo par pays. Je pense malgré tout que l'on fait erreur lorsqu'on associe bio et santé. On n'a pas encore fait les analyses nécessaires pour maintenir cette affirmation. J'aimerais bien qu'on m'explique comment des oeufs bios produits en été alors que les poules vont picorer à l'extérieur sont toujours les mêmes oeufs bios quand les poules sont confinées au poulailler en hiver?

Bio-Terre – Comment voyez-vous l'avenir de la distribution des produits bio chez nous?

*Robert Beauchemin* – Pour un transformateur comme moi (environ 200 présentement) c'est plus facile d'exporter que de vendre aux chaînes. Ici le créneau bio c'est encore un tout petit volume alors qu'aux États-Unis c'est au moins 100 fois plus. Pour les producteurs (800 sont certifiés bios en 2004), les choses sont différentes. Ils ont de plus en plus besoin de regrouper l'offre, d'abord pour un meilleur contrôle de la qualité et aussi pour avoir des volumes capables de satisfaire les acheteurs. Notre marché est là, il est encore faible. Dans les grains bios, les choses vont assez bien. Le marché est en croissance continue dans tous les secteurs bios. Production et transformation se consolident. On entre dans les chaînes depuis trois ans. Après des débuts anarchiques, on en est encore aux essais-erreurs. Des grandes surfaces vont bien d'autres non. On refait ce qui est arrivé en Europe. Ce sont encore les indépendants qui distribuent le plus gros volume avec environ 60 % des produits bios vendus chez nous. Leur croissance annuelle est d'environ 15 % alors qu'elle est de 5 % seulement dans les chaînes. Chez ces dernières, le stock se renouvelle moins rapidement. Le plus gros frein au bio reste encore le produit le moins cher et les vendeurs d'huile de serpent



L'entreprise emploie 21 personnes.



Elle transforme les grains en pâte et met en marché 250 produits différents en fonction des attentes du client.

# Les présidents racontent!

Des programmes pour une valeur pouvant atteindre 1 M\$, mis sur la table en 1989 par Michel Pagé, alors ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, ça donne un excellent coup de main quand il est question de développer un nouveau secteur. Les différents intervenants en agriculture biologique ont alors bien compris le message.

*Michel Dostie, journaliste à la pige*

Des programmes pour une valeur pouvant atteindre 1 M\$, mis sur la table en 1989 par Michel Pagé, alors ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, ça donne un excellent coup de main quand il est question de développer un nouveau secteur. Les différents intervenants en agriculture biologique ont alors bien compris le message.

Le ministre Pagé, souhaitant un seul répondant pour l'ensemble de l'agriculture biologique, avait alors offert ce budget spécial en spécifiant qu'il serait disponible uniquement quand une fédération aurait été créée.

Avant, plusieurs groupes cherchaient à obtenir l'aide du ministère. Il y avait notamment le Mouvement pour l'agriculture biologique (MAB) qui regroupait principalement des consomma-



Photos : TCN



teurs et des producteurs-consommateurs. Ce mouvement, soucieux de voir se développer cette forme d'agriculture, accordait aussi son aide aux producteurs, allant même jusqu'à rembourser les comptes de dépenses de ceux qui s'impliquaient dans différentes organisations, notamment au Syndicat des agriculteurs et agricultrices biologiques réunis du Québec, dont Jacques Tétreault était président. Certains producteurs étaient aussi regroupés au sein de quelques sections québécoises du mouvement *Organic Crop International Association* (OCIA).

C'est par son implication que Jacques Tétreault a pris connaissance des intentions du ministre Pagé et qu'il a bien voulu participer à

la création de cette future fédération. Et comme pour lui donner naissance, il faut un minimum de trois syndicats, c'est à cette première tâche que Jacques Tétreault s'est attaqué de façon à en développer dans presque toutes les régions du Québec. En 1989, aussitôt que trois syndicats ont été formés, la Fédération de l'agriculture biologique du Québec a vu le jour avec Jacques Tétreault comme président.

L'argent promis par le MAPAQ a principalement servi, se souvient M. Tétreault, à la formation des agronomes et technologistes travaillant au ministère, car à cette époque, l'agriculture biologique était encore très mal connue. Dès la première année, l'UPA a aussi secondé

cette initiative des producteurs en prêtant du personnel et un bureau. Jacques Tétreault était particulièrement motivé par les problèmes de mise en marché. Déjà sur sa ferme de Saint-Dominique, près de Saint-Hyacinthe, à sa première année en production, toute sa récolte de courges spaghetti lui était restée sur les bras parce que l'acheteur qui avait promis de tout prendre, n'a pas tenu parole.

La fédération s'est donc attaquée à un problème de taille, soit développer des outils de mise en marché et de certification. C'est de cette initiative qu'est née l'agence de vente *Québec Vrai*, qui se préoccupait à ce moment surtout de légumes. À partir de son siège social, à Drummondville, cette agence avait pour fonction de vendre les produits de l'agriculture biologique à des grossistes.

Du côté de la certification, les premiers pas de la fédération visaient à obtenir un consensus entre les adeptes des différents mécanismes de certifications existantes, dont notamment l'OCIA et le MAB, autour de *Québec Vrai*. On voulait aussi protéger l'appellation « biologique ».

Jacques Tétreault a laissé la présidence en 1992 et la production à grande échelle en 1993 parce que son épouse était gravement malade. Il se souvient qu'à cette époque, il y avait beaucoup de tension au sujet des normes de certification. Mais ce fut aussi, se rappelle-t-il, « une tâche très intéressante quoique très exigeante à laquelle il fallait consacrer jusqu'à trois jours par semaine ».

Pris par surprise!

Si d'accepter la présidence de la fédération était un cheminement normal pour Jacques



VOUS DÉSIREZ AMÉLIORER LA SANTÉ DE VOTRE TROUPEAU  
**NATURELLEMENT?**  
FIEZ-VOUS AUX PRODUITS DE MARQUE **ACADIE**

**LES ALGUES MARINES ACADIENNES**  
ajoutées régulièrement à votre ration améliorent :

- La fertilité
- La quantité et la qualité du lait
- La santé des pattes et des sabots
- Et agit de façon remarquable sur la santé globale de vos animaux

**LES ALGUES ACADIENNES SONT GARANTIES :**

- sans OGM
- sans pesticides
- sans insecticides
- sans solvants
- et sans farine animale



**Distrival Canada**  
LIMITÉE - LIMITED

1-800-881-9297  
ou visitez nous au  
[www.distrival.qc.ca](http://www.distrival.qc.ca)





Aussi disponible  
Engrais Biologique pour  
grande culture

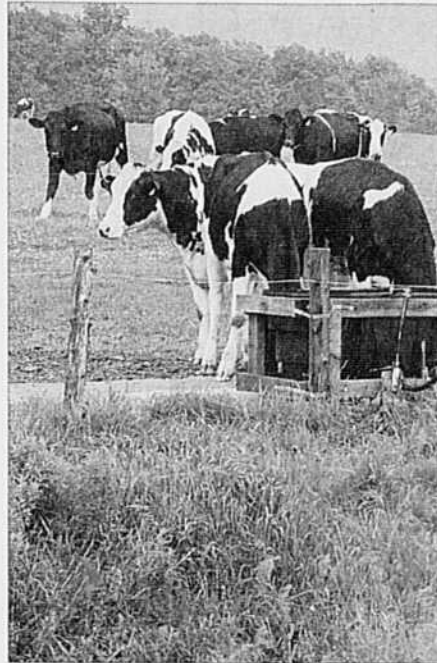


Tétreault, ce fut plutôt une grande surprise pour Serge Turcotte, de Girardville, au Lac-Saint-Jean, qui a assumé cette fonction entre 1992 et 1994. En effet, c'est avec stupéfaction que ce dernier, qui n'était pas encore membre du Conseil d'administration, constata qu'on venait de la proposer pour le poste de président. Le goût du défi l'a finalement emporté sur l'effet de surprise et il a accepté.

Il se souvient qu'à cette époque, le budget spécial du MAPAQ était chose du passé et qu'il a entrepris son mandat avec des coffres vides. Mais il est retourné au ministère duquel il a réussi à obtenir une subvention de 10 000 \$, ce qui a permis à la fédération de poursuivre ses activités. Les faibles moyens financiers de la fédération n'ont pas empêché Serge Turcotte d'aller la représenter un peu partout, notamment au Conseil d'administration de l'Organisme de certification intégrée de produits biologiques (OCIPB) et à la Fédération des producteurs maraîchers.

Mais, c'est surtout sur l'économie de la production que ses efforts ont porté. Il a notamment travaillé à convaincre les responsables du ministère et des organismes affiliés de la nécessité de modifier les différents programmes afin qu'ils répondent efficacement aux besoins de la production biologique. À cette époque, le CRÉAQ avait fait des budgets de production pour le chou et la carotte bios et il s'est servi de ces deux premières évaluations pour obtenir une couverture bien adaptée pour ces productions. Il a aussi obtenu, toujours pour la carotte et le chou, la reconnaissance des coûts d'entreposage dans l'établissement du paiement anticipé. C'est aussi pendant son mandat qu'est né le premier bulletin de liaison de la fédération.

En 1994, après deux années à la présidence, compte tenu des distances qu'il devait parcourir chaque fois qu'il devait se rendre à Longueuil (six heures de route), additionné au fait qu'il aurait préféré un engagement plus marqué de la part des autres producteurs, Ser-

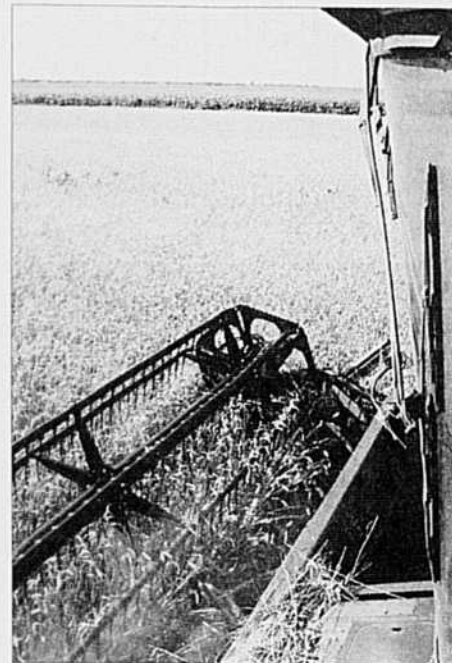


ge Turcotte n'a pas sollicité de nouveau mandat.

## Un engagement de dix ans

Il devait s'agir d'une époque toute particulière pendant laquelle l'engagement des producteurs était à son plus bas, car la première assemblée générale annuelle à laquelle Pierre Gaudet s'est présenté, à titre de producteur de céréales biologiques, a été annulée faute de quorum. Pierre Gaudet a trouvé cela « pénible et peinant ». Et pour que cette situation ne se reproduise pas, il a téléphoné à plusieurs producteurs afin de s'assurer de leur présence lors de la reprise de l'assemblée.

C'est pendant cette assemblée, en lieu et place d'une cotisation de 25 \$ (15 \$ au syndicat et 10 \$ à la fédération) que Pierre Gaudet propose une cotisation de 100 \$ avec une ristourne de 25 \$ au syndicat sous réserve de certaines réalisations. Contre toute attente, sa proposition est acceptée. Quelques minutes plus tard, on lui demandait de prendre le poste de président.



Aujourd'hui, après dix années à la présidence de cette fédération, Pierre Gaudet se souvient de ses premières motivations. D'abord, il avait pour objectif de professionnaliser le travail du producteur agricole biologique. Tout en sachant à quel point les pionniers, souvent des producteurs-consommateurs, méritaient le respect de tous, il souhaitait voir l'agriculture biologique passer du « jardin au champ ».

Il a aussi accepté le poste de président, car il sentait profondément que l'agriculture productive comme il l'avait déjà pratiquée pendant plusieurs années, se dirigeait dans un cul-de-sac. Il rêvait de ce qu'il appelait alors « une agriculture sans facture ». Depuis, il a pris conscience de la limite de ce rêve et sait combien il lui en coûte pour produire, mais sa conception de l'agriculture n'a pas changé pour autant et sa motivation pour le biologique est demeurée intacte.

C'est pendant cette période qu'est né le Conseil de l'accréditation en agroalimentaire du Québec (CAAQ), organisme qui a pour man-

dat de surveiller l'appellation biologique et qui a émis des cahiers des charges pour les différentes productions. Ces normes sont en quelque sorte un minimum en dessous duquel aucun autre organisme ou agence n'est autorisé à émettre une certification.

Pierre Gaudet sait aussi que la fédération, dans la foulée des démarches entreprises par Serge Turcotte, a dépensé passablement d'énergie sur la question de la reconnaissance par les différents organismes agricoles comme l'assurance stabilisation. « Il reste encore beaucoup de travail à faire, admet Pierre Gaudet, mais maintenant on discute de tous les aspects de cette production alors qu'avant on refusait d'en parler ».

Pierre Gaudet parle aussi de la Filière bio qui est maintenant incorporée. Un élément de son plan d'action concerne le contrôle de la qualité. « Ce n'est pas parce que c'est bio qu'il ne doit pas y avoir d'inspection » explique-t-il. Heureusement, ajoute-t-il, « les producteurs sont de plus en plus fiers et font une bonne job ». Enfin, l'affiliation à l'UPA, quoiqu'encore discutée par certains, est une des bonnes décisions qu'a prises la fédération au cours des dernières années.

Faisant éloge du travail d'équipe, Pierre Gaudet constate avec satisfaction l'évolution constante qu'a connue l'agriculture biologique. D'un secteur presque exclusivement réservé aux fruits et aux légumes, on retrouve aujourd'hui des producteurs qui ont fait le choix du biologique dans toutes les productions. De plus, autre victoire, ils ne sont plus considérés comme des marginaux.

Après dix ans à la présidence de la fédération et bien d'autres engagements au niveau de l'agriculture, de la foresterie et à la mairie d'Aston Jonction, près de Nicolet, Pierre Gaudet tirera sa révérence lors de la prochaine assemblée générale. Il a d'autres projets et veut s'y consacrer totalement. « De toute façon, dit-il, la relève est prête et si on veut qu'elle s'implique, il faut commencer par se tasser ».



## MICROPROGRAMME EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE SUR INTERNET

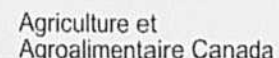
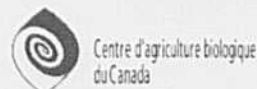
**Transition vers l'agriculture biologique**  
**Compostage et utilisation du compost**  
**en agriculture biologique**  
**Production biologique des cultures en champ**  
**Productions animales biologiques**

Renseignements :  
**Madame Louise Lapierre**  
Département de phytologie  
Faculté des sciences de l'agriculture  
et de l'alimentation  
Université Laval, Québec (Québec) G1K 7P4

Téléphone : (418) 656-2165  
1 877 785-2825 poste 2165  
Télécopieur : 418-656-7856  
Courriel : [louise.lapierre@plg.ulaval.ca](mailto:louise.lapierre@plg.ulaval.ca)  
[WWW.FSAA.ULAVAL.CA](http://WWW.FSAA.ULAVAL.CA)



En collaboration avec :



# « Grains de santé » aide à passer au bio

**P**ierre Lachance est conseiller au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec à Saint-Hyacinthe. Il se spécialise dans la production de grains biologiques et est responsable du programme « Grains de santé ».

d'agriculture conventionnelle et non en rapport avec une culture qui ne reçoit pas d'intrants chimiques. « Il faudrait encourager les instituts de recherche à investir davantage dans la création de cultivars plus résistants ou plus tolérants aux insectes et aux maladies », d'affirmer M. Lachance.

Malgré les obstacles, Pierre Lachance estime que la superficie des terres certifiées bios est en croissance au Québec. À cet effet, Loïc

Dewavrin, président du Syndicat des producteurs de grains biologiques du Québec (SPGBQ), semble lui donner raison. « Le nombre de fermes membres du Syndicat oscille entre 85 et 90 avec une superficie moyenne de 150 hectares par ferme et cela va en s'accroissant. » Selon le recensement du SPGBQ de 2001, la culture du grain bio occupe, au Québec, une superficie totale de 7727 ha. Les plantes les plus cultivées sont, dans l'ordre, le

soya (2238 ha), le maïs-grain (709 ha), le blé (444 ha) et le sarrasin (443 ha). En 2002, la Fédération d'agriculture biologique du Québec (FABQ) évaluait à 114 le nombre de producteurs de grains certifiés bios au Québec. Ceux-ci se concentrent dans les régions de la Montérégie (31), du Centre-du-Québec (21), de la Beauce-Côte-du-Sud (21) et de l'Estrie (15).

Sylvain Rousseau, journaliste

Ce service-conseil a pour principal objectif de faciliter la transition de l'agriculture conventionnelle vers le biologique. En permettant aux producteurs de grains de continuer à cultiver une partie de leurs terres de façon conventionnelle tout en ayant des parcelles exemptes de pesticides, ce regroupement rend la conversion au bio moins pénible.

Selon M. Lachance, la vitesse de transition et le soutien à la recherche et au développement sont les deux aspects à privilégier pour améliorer le secteur de la culture du grain bio au Québec. D'une part, parce que la lenteur du processus d'accréditation décourage plusieurs producteurs qui souhaiteraient tenter l'aventure du bio. En effet, le Conseil des appellations agroalimentaires du Québec (CAAQ) exige un minimum de trois années de culture sans pesticide pour qu'un champ soit certifié bio. Trois années qui, plus souvent qu'autrement, sont peu rentables. D'autre part, parce que les laboratoires de recherche en amélioration végétale fonctionnent dans une logique



Pierre Lachance...

Photo: MAPAQ, Montérégie

## MAINTENANT APPROUVÉS pour la culture **BIOLOGIQUE**

BioGroPur et Humix Compost tourbe et crevettes sont approuvés pour l'agriculture biologique par la GarantieBio-Ecocert

**De la mer...  
à la terre!**

**BioGroPur**

Algues liquides pures disponibles en format de 2 litres et jusqu'à 1 000 litres



L'original, Compost tourbe et crevettes en VRAC et en SAC

DES PRODUITS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE  
FABRIQUÉS PAR AQUATERRE



Les produits Aquateerre sont maintenant distribués par :  
Les Composts du Québec inc.  
BUREAU DES VENTES : 1 800 463-1030

## Le Japon et l'Europe fermeront-ils leurs portes au Canada?

**A**rthur Marcoux, secrétaire coordonnateur de la filière biologique au MAPAQ, croit que le Japon et l'Europe pourraient bien fermer leurs portes aux produits biologiques fabriqués au Canada.

*Sylvain Rousseau, journaliste*

Cette décision s'expliquerait par l'absence d'un système d'inspection obligatoire au sein des provinces canadiennes. Seul le Québec, par l'entremise du Conseil des appellations agroalimentaires du Québec (CAAQ), fait exception à cette règle. Toutefois, ce dernier n'est pas reconnu par les partis concernés et dans les deux cas, c'est la réglementation canadienne qui a préséance.

Pour ce qui est de l'Europe, le Canada a jusqu'en 2006 pour se conformer aux exigences

de la Commission européenne qui oblige les pays tiers à posséder un système de certification biologique faute de quoi toute exportation sera suspendue. Toutefois, si on en croit les propos de M. Marcoux, l'interruption des exportations de produits bios canadiens vers le Japon pourrait survenir bien avant celle de l'Europe. Ces pronostics n'augurent rien de bon pour les producteurs de grains bio et cela est d'autant plus vrai pour ceux qui cultivent le soya. En effet, Pierre Lachance, conseiller au MAPAQ à Saint-Hyacinthe et spécialiste dans la production de grains bios, estime que 90 % du soya bio produit au Québec est exporté et que le Japon et l'Europe comptent parmi les plus gros acheteurs. De quoi être inquiet.

Aux États-Unis, la situation est bien différente. À la fin 2002, le CAAQ a réussi à obtenir la reconnaissance du système de certification biologique québécois par le USDA. Par conséquent, l'exportation de produits bios chez nos voisins du sud n'est aucunement remise en cause.

## Logo unique et harmonisation des cahiers des charges

**D**epuis les dernières années les consommateurs ont vu de nouveaux logos et marques de certification bio s'ajouter à ceux existants. Cela a eu pour conséquence de semer la confusion dans l'esprit des acheteurs. C'est pour palier à ce mélémélo que l'industrie du bio a procédé à certaines recommandations.

*Sylvain Rousseau, journaliste*

Une d'entre elles demande à la FABQ et à la table filière bio de mettre en place un logo unique regroupant les six organismes de certification accrédités par le CAAQ. France Gravel, directrice de l'organisme de certification *Garantie Bio - Écocert*, se dit favorable à la création de ce logo. Les États-Unis et l'Europe possèdent déjà cette signature commune qui atteste que le produit identifié répond aux normes établies.

L'industrie bio suggère également à la FABQ, aux syndicats et aux comités affiliés de travailler à l'uniformisation des cahiers des charges des organismes de certification. Il semble que cette requête ait été en-

tendue puisqu'on procédera à l'harmonisation officielle de ceux-ci au mois de janvier 2005.

Enfin, Mme Gravel croit que pour favoriser la croissance des marchés le MAPAQ devrait promouvoir la loi sur les appellations réservées auprès des consommateurs. À son avis, le degré de confiance des gens envers le bio aurait tendance à augmenter si ces derniers étaient au courant de l'existence d'une loi qui réglemente l'appellation des produits bios, ce qui n'est visiblement pas le cas présentement.



Photo: TCN

## AGRI-DISTRIBUTION J.M. inc.

23, De La Station, Sainte-Martine JOS 1V0

**cupello**  
Nez Chopper

**MASSANO**  
Rototilleur, sous-soleuse

**BORELLO**



**Hatzenbichler**  
LA TECHNIQUE AGRICOLE QUI MÉNAGE LE SOL



*La solution au désherbage mécanique*

(Céréales • Maïs • Soya • Fraises & cultures maraîchères)

**Jean Michel Dancet, président**

**Tél.: (450) 427-2999 • Cell.: (514) 952-1226 • Fax: (450) 427-7224**

# A la Ferme de la colline, les poulets picorent, picorent...

La terre des Laurentides est parsemée de beaux trésors pour qui sait s'arrêter le long des chemins qui bordent la rivière rouge. À quelques lieux du mont Tremblant, la Ferme de la colline cultive sa différence.

David Longuépée

Amoureux de la région, François Labelle et Hélène Gariépy, se sont établis ici sur un territoire qui appartient à l'histoire de la colonisation des Laurentides. Nous sommes en 1995, lorsque les deux époux achètent leur ferme.

Le couple a la volonté de se lancer dans la culture biologique. « Nous ne sommes pas des producteurs, car nous ne créons pas d'objets sans vie, ni des exploitants agricoles, car nous ne voulons pas exploiter la terre, confie Hélène, nous sommes des agriculteurs. »

Les premiers temps nécessitent pour les deux conjoints de continuer à travailler à l'extérieur, de manière à pouvoir amener les fonds nécessaires à la remise en état de la ferme.

« Notre priorité, explique Hélène, était de ramener la vie dans les champs. Il fallait nourrir le sol qui avait longtemps été laissé à lui-même. Nous lui donnions du fumier et des engrais verts régulièrement. Très vite, nous avons vu des résultats. Le sol était ranimé. »



Hélène Gariépy

Agneau et petits légumes, un régal pour la famille

En 1996, le couple achète un troupeau de 15 brebis qu'il fait certifier presque immédiatement par OCIA, devenant ainsi la première ferme certifiée au Québec. Il commence l'année suivante à faire des paniers ASC avec une quinzaine de familles qui sont intéressées par les légumes biologiques. Les brebis sont également proposées à la vente, ce qui permet aux consommateurs de pouvoir compléter leur panier par de la viande de mouton, sous forme de merguez et d'agneau de qualité biologique.

Progressivement les familles intéressées par l'ASC et la viande produite par la Ferme de la colline se multiplient.

En 2003, la ferme pourvoit aux besoins de légumes et de viande ovine de 120 familles, le troupeau étant passé à 100 têtes. Le problème d'une main-d'œuvre de qualité se pose alors pour les deux époux. « Dans le domaine du bio, on compte beaucoup plus sur la main-d'œuvre que sur la machinerie. Mais il est difficile de trouver des employés compétents, fiables et convaincus du bien-fondé de leur travail, raconte Hélène. Lorsqu'ils le sont, ils

cherchent à avoir leurs propres fermes ». C'est d'ailleurs pour des raisons de manque de main-d'œuvre qualifiée que ces agriculteurs ont cessé de vendre leurs produits par l'intermédiaire du réseau de l'ASC.

## L'achat de quota

Parallèlement à ces activités de culture maraîchère et d'élevage de mouton, le couple a commencé à élever des poulets en 1998. Dans un premier temps, ceux-ci étaient élevés à petite échelle, car au Québec, des quotas sont imposés dans la production de lait, d'œufs et de poulets. Les poulets sont élevés selon la méthode de l'Américain Joël Salatin qui met ses poules au pâturage dans des enclos mobiles. Cela donne à la viande de l'animal un goût particulier. Devant le succès que leurs volailles rencontrent, les deux fermiers décident d'acheter, en 2001, un quota permettant l'élevage de 3500 poulets. Le coût de ce droit de produire sera de 60 000 \$. Les parents de François vont alors apporter l'aide financière nécessaire. « L'ironie dans tout cela, commente Hélène, c'est que nous avons acheté le plus petit quota. Ce qui est effarant, c'est qu'il y a 30 ans, lorsque les quotas ont été instaurés, ils étaient donnés aux compagnies. Aujourd'hui, trois ans après notre achat, le prix du quota de 100 m<sup>2</sup> a encore augmenté. Il coûte 85 000 \$ ».

## Des poulets de pâturage, un goût unique à découvrir

« Notre ferme est la seule ferme du Québec à faire du poulet de pâturage, explique Hélène. Ce qui différencie notre élevage des autres



## MamiBio F-31 :

### une solution d'avant-garde pour les producteurs laitiers

- Traitement externe contre la mammité
- Biologique
- Facile à utiliser (vaporisateur)
- Sans retrait de lait



# 1-877-947-2020

Courriel : info@lancelotbiotech.ca

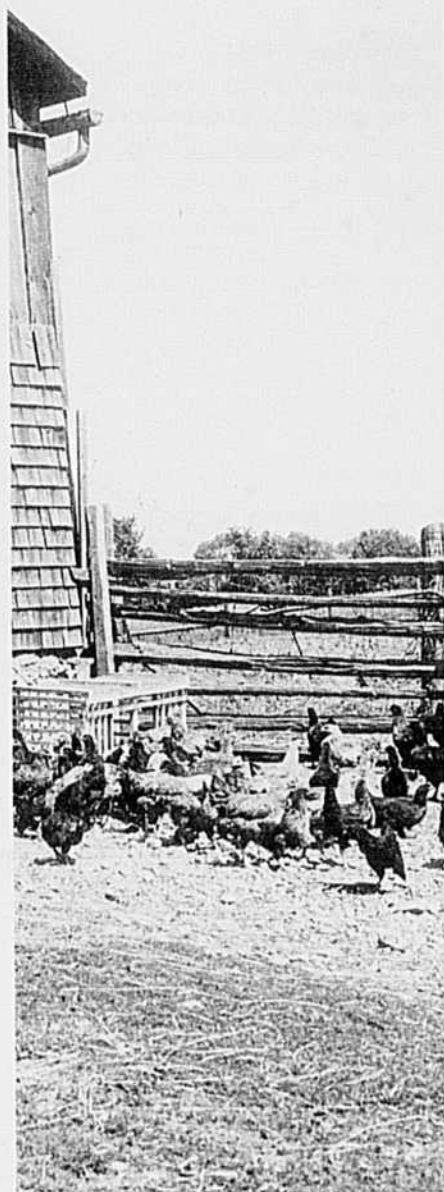


Photo: TCN

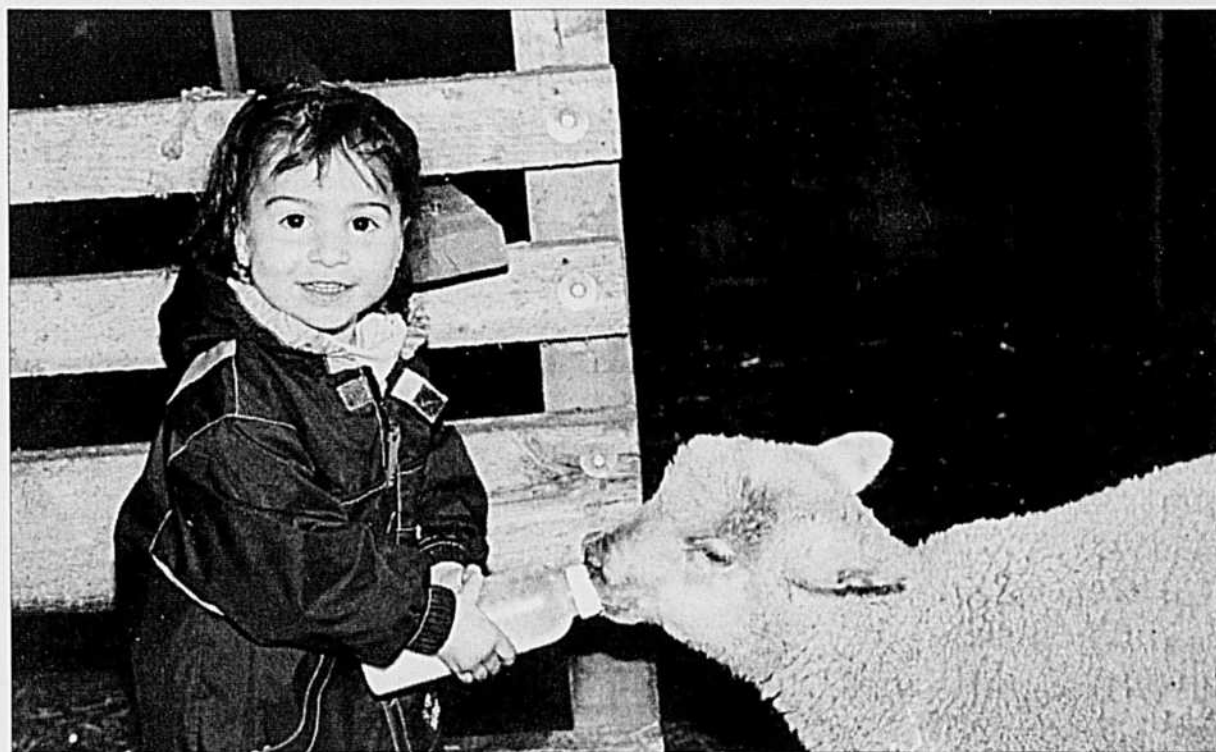


Photo: Ferme de la Colline

élevages biologiques, c'est que nous élevons nos poulets en plein air, dans les champs. » Élevées au poulailler jusqu'à quatre semaines, les volailles sont installées dans des enclos mobiles, immenses parcs faits de broche à poules pour les protéger des agresseurs potentiels et leur permettre de profiter des bienfaits de la lumière solaire. Les volières munies de roues sont déplacées tous les jours dans les pâturages. Les poulets grattent chaque jour le sol pour trouver leur nourriture et jouent du bec à qui mieux mieux pour picorer tout ce qui bouge. « La couleur du poulet qui, à l'origine, est blanche, change légèrement du fait de l'absorption du carotène contenu dans l'herbe, explique la fermière en citant des sources de l'INRA. Elle devient plus orangée, elle contient naturellement des Oméga 3 et la qualité des protéines et du collagène de l'ani-

mal s'en trouve améliorée. »

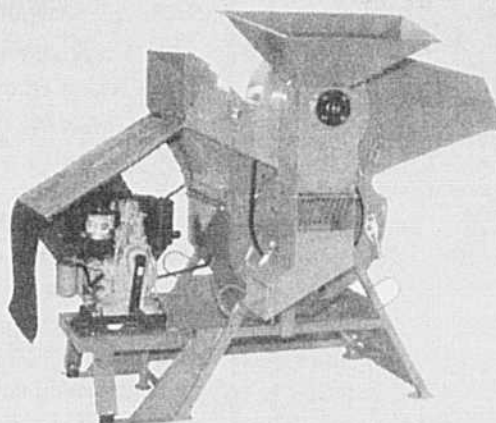
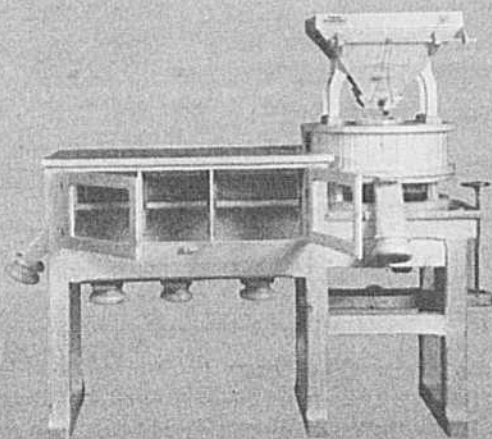
La première semaine où ils sont installés dans les prés, les poulets doivent s'habituer à marcher dans l'herbe et à chercher eux-mêmes leur propre nourriture. « Leur régime est composé essentiellement de ce qu'ils trouvent dans le pâturage, raconte Hélène. Au début, c'est difficile pour eux de marcher, ils n'ont pas l'habitude. Mais au bout d'une semaine à l'extérieur où ils découvrent les joies des insectes et de l'herbe fraîche, leur comportement change du tout au tout. Quand ils entendent le tracteur qui vient déplacer leur parc, les poulets courent tout de suite à l'avant de leur enclos. » La richesse et la diversité des aliments trouvés dans leur enclos permettent aux poulets de la colline de développer une viande plus goûteuse. De plus, la marche qu'ils sont obligés d'effectuer pour trouver leur nourriture, vient ren-

forcer leurs os, ce qui donne une qualité bien particulière au bouillon, grâce à la gélatine des os. « Mes poulets ne souffrent pas d'ostéoporose, dit Hélène, ils sont bien trop actifs pour cela. » Les poulets passés sur un pan de terrain, la terre s'enrichit du fumier constitué des excréments de l'animal effectuant ainsi une sorte de cercle parfait.

Chaque fin de septembre, Hélène et François remettent leur matériel d'élevage. La saison se termine tôt pour les pâturages des Laurentides. Les neiges vont bientôt recouvrir leur terre et le paillement des poulets s'arrêtera pour les mois d'hiver. Leur activité d'élevage ne reprendra qu'au retour de la belle saison, condition sine qua non à un élevage de poulet de pâturages.

Source Bio-Bulle, octobre 200

HOLBEC INC., agent autorisé au Canada, vous offre la gamme des moulins à céréales du Tyrol de l'Est (Autriche), reconnus dans le monde pour la qualité de leurs produits. Que vos opérations soient résidentielles, commerciales ou industrielles, vous trouverez le moulin qui convient à vos besoins.



**Batteuse portative Votex®**

Idéale pour moissonner de petites parcelles de céréales biologiques. Elle peut battre les céréales à paille, les fèves, haricots de toutes sortes.

- Très facile d'entretien
- Très mobile
- Très polyvalente

**Holbec Inc.**  
 831, Principales,  
 Saint-Paul-d'Abbotsford  
 Québec J0E 1A0  
 Tél.: (450) 379-9214 • Fax : (450) 379-9011  
 holbec@holbec.qc.ca  
 www.holbec.qc.ca

**HOLBEC INC. est** dépositaire des presses à jus **Robix®** de 10 litres à 1200 litres. Vous trouverez dans cette gamme la machine qui vous permettra de rentabiliser les coûts de transformation de vos fruits biologiques.



Aussi équipement pour pasteurisation de jus de fruit.

Laurentides

# Un club spécialisé en agriculture biologique

Le Club Bio-Action est un des rares clubs agroenvironnementaux au Québec spécialisés en agriculture biologique. Fondé à la fin de 2001 par une vingtaine de producteurs des Laurentides, ce club dynamique compte en 2004 une cinquantaine d'entreprises membres, toutes dans des productions très diverses, mais pratiquant toutes l'agriculture biologique, en partie ou en totalité. On retrouve quelques entreprises en transition, mais la très grande majorité est constituée d'entreprises certifiées biologiques.

Jean Duval, agronome

## Entreprise membre

Le Club s'appuie sur le travail de deux agronomes d'expérience. Jean Duval, en fonction depuis mars 2002, et Anne Weill, en fonction depuis mars 2003. Jean est conseiller des entreprises situées sur la Rive-Nord de Montréal (Outaouais, Laurentides, Lanaudière) et Anne, celles situées sur la Rive-Sud (Montérégie est et ouest). Les deux travaillent à temps partiel pour le club, s'occupant de 25 entreprises chacun.

Bio-Action compte maintenant 17 entreprises situées dans les Basses et Hautes Laurentides, réparties comme suit : sept en maraîchage, trois en petits fruits, sept en grandes cultures et en élevage. Si, à l'origine, le club comptait surtout des entreprises des Laurentides, il est vite apparu essentiel d'agrandir le territoire couvert pour assurer la continuité du club. D'une part, le bassin d'entreprises certifiées qui veulent faire partie d'un club dans une même région est trop faible pour assurer suffisamment de travail pour un agronome. D'autre part, la très grande diversité des entreprises limite les activités collectives possi-


bles. En agrandissant le territoire couvert, le club peut maintenant organiser des activités et mener des projets selon le type de production ce qui satisfait davantage les membres. Les grandes distances à parcourir par les

agronomes restent néanmoins un inconvénient majeur propre au conseil en production biologique actuellement au Québec.

Source : Bio-Bulle, octobre 2004



Photo : Dominic Gauthier / ICN




## Garantie Bio-Ecocert

*le leader des organismes de certification biologique au Québec*


Entreprise indépendante, **Garantie Bio-Ecocert** a trois engagements :

- garantir au consommateur un produit biologique de qualité;
- fournir un service de certification respectueux des efforts consacrés à la production biologique;
- offrir une certification biologique accréditée dans de nombreux pays, permettant ainsi d'exporter les produits vers de vastes marchés.

Les sceaux «GARANTIE BIO» et «ECOCERT» : une assurance pour le producteur, le transformateur, le distributeur, le détaillant et, par dessus tout, le consommateur.

50, route du Président Kennedy  
bureau 250, Lévis (Québec)  
G6V 6W8 CANADA  
info@garantiebio-ecocert.qc.ca

Téléphone : 418.838.6941  
Télécopieur : 418.838.9823  
www.garantiebio-ecocert.qc.ca

## CHAUX DOLOMITIQUE 100% naturelle



- ▲ Un produit 100% naturel, sans éléments chimiques.
- ▲ Teneur en carbonate de magnésium (MgO3), supérieure à 20%.
- ▲ Chaux dolomitique certifiée par Bureau des Normes du Québec (BNQ).
- ▲ Augmente la disponibilité des éléments nutritifs pour la plante.
- ▲ Améliore la croissance des racines, la productivité du sol et le rendement des cultures.
- ▲ Améliore la structure du sol.
- ▲ Active le processus biologique du sol.
- ▲ Rétablit l'équilibre naturel du sol.
- ▲ Développe un milieu favorable à la multiplication et au travail des micro-organismes du sol.
- ▲ Facilite la décomposition des résidus de récolte.



**Maintenant nouvelle carrière de chaux située au 1333 route 263, Chester Est**



**LES CARRIÈRES ST-FERDINAND INC.**

1020, rue Principale  
Saint-Ferdinand (QC) G0N 1N0  
Sans frais : 1 (888) 428-9511  
Site Internet : [www.lescarrieresst-ferdinand.com](http://www.lescarrieresst-ferdinand.com)

Depuis 1963

## Chapeau aux pionniers du bio!



**Pierre Gaudet,**  
président de la FABQ

Quinze ans, c'est encore jeune pour une fédération. Cette année avec la réalisation de nos diverses activités, nous avons voulu saluer principalement l'implication des producteurs bios dans l'avancement du secteur. Le secteur bio ne serait pas ce qu'il est actuellement si ceux-ci n'avaient pas travaillé à son développement. Chapeau aux pionniers du bio!

Quelques centaines au début, nous sommes maintenant près de 1000 producteurs biologiques ou en transition. Et cela, nous le devons à vous les producteurs bios qui avez travaillé avec acharnement et souvent contre vents et marées pour développer votre secteur d'activité.

La Bio Champêtre, qui a eu lieu le 8 août sur la Ferme Raymond Alary et fils à Sainte-Sophie, a permis aux producteurs agricoles biologiques ou non de se rencontrer dans un cadre moins formel et de visiter une ferme et une fromagerie où toute la famille met la main à la pâte.

La Bio-Terre de chez nous que vous avez présentement entre vos mains nous permettra de mettre sur papier notre histoire qui est aussi la vôtre. Des témoignages de nombreux producteurs ou intervenants impliqués à un moment ou à un autre dans le bio sauront vous captiver.

Je vous invite également à participer en grand nombre au concours que nous avons mis en place cette année pour remercier des producteurs qui ont participé de façon active à l'avancement du secteur bio.

Le point culminant de nos fêtes sera le banquet qui aura lieu le 11 février 2005 après notre assemblée générale annuelle. Nous espérons que vous serez nombreux à y participer.

En terminant, un gros merci aux commanditaires de notre 15<sup>e</sup> sans qui nous n'aurions pas pu réaliser ces activités.

## La place du bio : de mieux en mieux perçue



**Christian Lacasse,**  
1<sup>er</sup> vice-président de l'UPA

C'est ainsi que le premier vice-président de l'UPA évalue la pertinence de l'agriculture biologique au Québec, surtout depuis que la FABQ a vu le jour, il y a 15 ans. Tous reconnaissent aujourd'hui que les produits bios répondent aux attentes d'une partie de la population comme le démontrent les statistiques. Que l'on puisse répondre à cette demande est tout à fait normal, évalue le vice-président, d'autant plus que nous importons toujours un fort pourcentage des produits bios consommés ici. L'évolution par rapport à

cette production s'est faite tout naturellement depuis qu'on est conscient des pressions sur l'environnement exercées par l'agriculture. « Les producteurs bios ont été des précurseurs dans ce domaine », reconnaît Christian Lacasse. L'arrivée de la FABQ au sein de l'UPA a aussi été perçue comme bénéfique parce qu'elle reflète l'ensemble des tendances dans les débats entre producteurs. L'organisation est par le fait même plus représentative de ce qui se passe en agriculture. Les choses ont aussi changé sur les fermes bios depuis 15 ans. Ce ne sont plus seulement de petites fermes marginales, mais ce n'est pas non plus un marché de masse. Les syndicats affiliés à la FABQ souhaitent de plus en plus utiliser les outils de la gestion de l'offre pour mettre en marché leurs produits et l'UPA va les épauler là-dessus, fait remarquer le premier vice-président. Ce regroupement de l'offre permet un rapport de force avec les acheteurs, rapport de force impossible lorsque chacun fait sa petite affaire tout seul. C'est aussi une bonne façon de développer des marchés de niche pour des produits spécifiques comme on le voit dans le lait. « Tout cela se passe à l'intérieur des quotas, avec des usines de fromages bios et des arrangements pour le transport. Nous sortons gagnants de l'apport du biologique chez nous », conclut Christian Lacasse. (V.L.)

## La FABQ, fête ses 15 ans

La fondation de la Fédération d'agriculture biologique du Québec (FABQ) est née du désir des producteurs de se rassembler au sein d'une organisation provinciale et de syndicats régionaux, de se concerter avec les organismes de certification et d'uniformiser la certification. Il ne faut pas oublier que les producteurs biologiques sont présents à l'Union des producteurs agricoles depuis le début des années 80 avec le Syndicat des agriculteurs et agricultrices biologiques réunis du Québec (AABR). Un travail de défrichage important a donc été réalisé lors de cette période par des producteurs bios.

*Geneviève Blain, agronome, secrétaire générale de la FABQ*

### La naissance d'une organisation (1989-1991)

La Fédération d'agriculture biologique du Québec est née de la fusion du Syndicat des agriculteurs et agricultrices biologiques réunis du Québec, du Syndicat des agriculteurs écologistes du Québec, du Syndicat des agriculteurs écologistes de l'Estrie et du Syndicat des agriculteurs biologiques de la Beauce.

C'est lors d'une assemblée générale spéciale le 2 mars 1989 qu'il a été décidé de former une fédération provinciale regroupant tous les agriculteurs biologiques du Québec. Ceci permettrait de préserver l'identification des syndicats parce qu'il y avait un nombre croissant d'agriculteurs biologiques, pour la

nécessité d'avoir un interlocuteur unique, pour la concertation des opinions et aussi à cause de l'envergure des dossiers.

C'est le 8 août 1989 que l'Inspecteur général des institutions financières a autorisé la constitution de la FABQ conformément à la Loi sur les syndicats professionnels. L'assemblée de fondation a eu lieu le samedi 24 février 1990 à la Maison de l'UPA à Longueuil. Les membres de la fédération sont alors majoritairement des producteurs maraîchers.

Voici les fondateurs du premier conseil d'administration de la FABQ : Jacques Tétreault, président; Monique Laurendeau, vice-présidente (Syndicat de la Mauricie-Nicolet)

Daniel Lapointe, trésorier (Syndicat de l'Estrie)  
Gaétan Caron (représentant AABR)  
Fernand Vachon (Syndicat de Saint-Hyacinthe)  
Raymond Perreault (Syndicat de la Beauce)  
Gérard Lévesque (Syndicat de l'Outaouais)  
Denis Dubois (Syndicat de Québec)  
Bernard Bonneau (Syndicat du Sud-Ouest)

Voici les principaux dossiers sur lesquels les administrateurs s'étaient penchés (la restructuration, la certification, les rapports avec le MAPAQ : plan de développement intégré en agriculture biologique, la promotion et la commercialisation, la formation et la recherche, le plan conjoint des maraîchers et la coopérative de distribution *Distribue-vie*). Dans les secteurs déjà organisés, la FABQ avait déjà comme objectif de se rapprocher des fédérations spécialisées qui avaient la responsabilité de la mise en marché.

### Des années difficiles (1992-1998)

Le début des années 90 fut très laborieux pour les producteurs bios, par exemple des grandes espérances avaient été fondées sur la mise en place d'une agence de vente volontaire des produits biologiques. Cette compagnie a connu une gestion déficiente et ce sont les producteurs qui ont absorbé le déficit à la fin de l'aventure.

« L'année 1992 a été très difficile pour plusieurs producteurs : température froide, fortes précipitations, pertes aux champs, récession, baisses de prix et des coupures de budgets partout ». C'est en ces mots que le président, Serge Turcotte, ouvrait l'assemblée générale en mars 1993.

Le projet MATOL pour les producteurs de plantes médicinales aurait pu avoir des perspectives intéressantes si l'entreprise n'avait pas arrêté d'acheter des plantes en 1994 et n'avait pas fermé ses portes un peu plus tard. Au total, 43 producteurs avaient alors expérimenté avec succès à l'été 1992 la culture des plantes médicinales à grande échelle.

En 1993, voici ce que disait Pierre Gaudet alors vice-président de l'UPA : « L'UPA est très inquiète de ce qui se passe présentement à la fédération, les objectifs de la fédération semblent s'effriter et sa crédibilité est fortement mise en doute par la structure et par les producteurs à la base. M. Gaudet fait remarquer qu'un groupe de producteurs, dont il fait partie, voulait s'organiser via la fédération, mais que maintenant la plupart d'entre eux veulent s'organiser seuls, sans la fédération. Pierre Gaudet souligne aussi qu'il faudrait trouver des moyens pour mieux coordonner les activités; on peut accepter l'échec, mais il faut avoir de la transparence et continuer à avancer. M. Gaudet indique que la fédération ne peut pas fonctionner parce qu'elle n'est pas soutenue par les producteurs à la base. Il y a beaucoup de travail à faire et on doit retourner à la base et se questionner sur les objectifs de la fédération. »

Suite à son discours, les membres présents décident d'envoyer un questionnaire à tous les producteurs biologiques et non seulement aux membres afin de définir les orientations à donner à la fédération et son financement.

La situation ne semble pas s'améliorer. Ainsi, le 12 mars 1994, l'AGA n'a pu être tenue parce qu'il n'y avait pas quorum et fut remise au 9 avril 1994. Il y avait alors moins de 20

producteurs présents. En 1995, il n'y a pas eu d'AGA du tout, ce fut alors la traversée du désert et l'année des remises en question.

En 1998, la FABQ lance une campagne de presse, avec Isabelle Lajeunesse comme porte-parole, pour faire connaître les activités de la FABQ en matière de promotion, constituer une liste des points de vente des produits biologiques, favoriser l'organisation en région d'événements promotionnels, outiller des producteurs pour être porte-parole dans la promotion régionale et finalement, augmenter le membership de la fédération.

Les producteurs biologiques formés en syndicats régionaux ne se retrouvent plus étant donné l'importante diversité des membres d'un même syndicat. On propose alors de revoir la structure de la fédération et d'en présenter une nouvelle, mieux adaptée. Le membership de la FABQ ne fait que diminuer et passe de 130 membres en 1989 pour tomber à moins de 50 membres en 1998 et 1999.

### Une nouvelle structure (1999-2003)

La FABQ revisite sa structure en 1999 pour répondre aux besoins des producteurs qui souhaitent se retrouver par champ d'intérêt. Six comités de production sont alors formés :

- laitier (Jean Beaudet qui fut remplacé par sa conjointe Linda Labrecque)
- horticole (Daniel Bélanger)
- céréales (Serge Nault)
- viandes (Daniel Guimond)
- plantes médicinales (Robert Rivard)
- sirop d'érable (Claire Beurivage)
- exécutif de trois membres (Pierre Gaudet, président, Ferdinand Berner, 1<sup>er</sup> vice-président et Samuel Martin, 2<sup>e</sup> vice-président).

En 2001, quatre des comités ont fondé des syndicats dans le lait, les céréales, le sirop d'érable et les viandes.

Cette nouvelle structure a donné un nouveau souffle à la fédération qui vit son membership augmenter par la suite, pour atteindre 208 membres en 2003. Celui-ci devrait encore augmenter en 2004.

La FABQ, les comités et les syndicats ont obtenu des gains importants :

- l'obtention d'une prime pour le lait bio qui a été négociée avec l'aide de la Fédération des producteurs de lait du Québec. Le niveau de la prime, la production et le développement des marchés ont vécu une croissance importante,
  - la réalisation d'une étude des coûts de production sur une ferme céréalière bio,
  - l'insertion de notions de spécificité dans les plans conjoints du sirop, du lait et des légumes de transformation,
  - la réalisation d'un contenant distinctif pour le sirop biologique,
  - la réalisation de colloque bovin de boucherie et laitier,
  - l'étude prospective sur le développement du bio...
- Plusieurs autres projets et activités sont en cours de réalisation :
- le protocole de reproduction de semences bios,
  - l'étude de réceptivité pour un logo unique bio,
  - l'appui à la mise en marché des viandes bios (info-prix),
  - la recherche sur le blé planifiable bio...



Photos: TCN



Plus de 50 ans d'expérience

### Flex III-20



## ÉPANDEURS À FUMIER DE PRÉCISION



Épandeur SP9 monté sur camion



Épandeur SP12



ÉPANDEUR V2 12 TCE



Finesse d'épandage



- Peut épandre dans les rangs étroits (9")
- Petite dose de tonne par acre
- Modèles de 20 à 60 pieds de largeur

*Comparez et faites votre choix !*

**CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE JOHN DEERE PARTICIPANT**

**AUSSI CHEZ :** DYNACO RIVIÈRE DU LOUP (418) 867-1062  
ENTREPRISE M. GIROUARD VICTORIAVILLE (819) 758-9566  
ÉQUIPEMENT PROULX ET RAÏCHE INC. WOTTON (819) 828-2661  
BLACK RIVER EQUIPMENT ALBANY VT USA (802) 755-6202

www.samson-agro.com • samson\_1\_canada@hotmail.com • Tél. : (819) 297-2566



Lors de l'Assemblée générale annuelle de la FABQ qui a eu lieu le 16 février 2001, un producteur propose l'affiliation de la FABQ avec l'UPA. La résolution a été adoptée à l'unanimité par les producteurs biologiques. Le 29 août 2001, les membres du Conseil général de l'UPA ont accepté à l'unanimité la demande d'affiliation de la FABQ. Ce qui a permis à la fédération de siéger au conseil général ainsi qu'à plusieurs tables de travail dont celles sur la valorisation de la profession, les fermes à dimension humaine, l'étiquetage des OGM et les groupes en organisation.

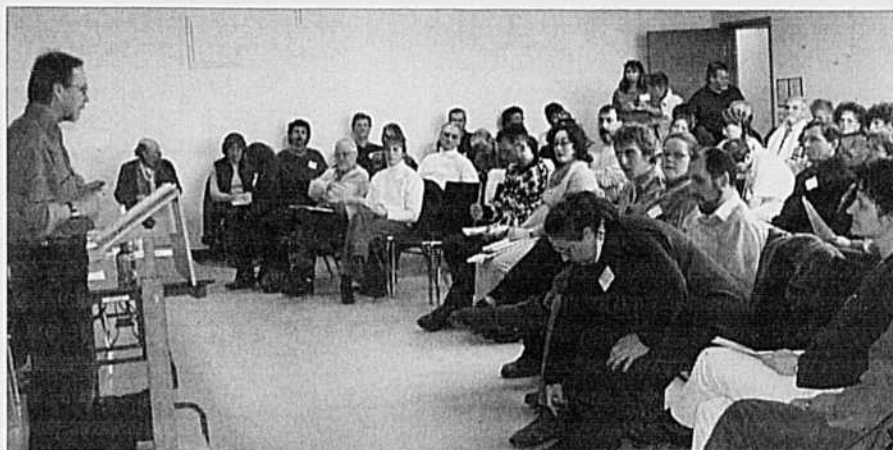
En septembre 2001, c'est la première Bio Fête à Saint-Cuthbert à la Ferme de Yves Saint-Vincent. En 2001, la Bio Fête débarque en ville à Montréal au Marché Atwater. Cette fête champêtre devait avoir lieu sur une ferme, mais la fièvre aphteuse inquiète et la FABQ décide de faire autrement. Rapidement, on invite producteurs et transformateurs à venir prendre place. Plus de 92 kiosques sont occupés pour rencontrer les 30 000 citadins. Depuis la corporation Bio Fête inc. a été créée par trois producteurs et elle a continué à tenir l'évènement pour une quatrième année cet été.

La FABQ poursuit sa fête champêtre (La Bio Champêtre) avec des producteurs. Celle-ci a eu lieu sur la ferme Hamelon et Louis d'Or à Sainte-Élizabéth de Warwick en 2002, sur la ferme Champy à Upton en 2003 et dernièrement chez la ferme Raymond Alary et fils à Sainte-Sophie en 2004.

Le 21 juillet 2001, le ministre de l'Agriculture, Rémy Trudel, réalise une tournée estivale à vélo dans l'Estrie sur deux fermes bios à la demande de la FABQ.

En octobre 2002, c'est la première parution de *La Bio Terre de chez nous* qui paraît deux fois par année avec l'aide de *La Terre de chez nous*. Nous sommes maintenant rendus à notre cinquième parution.

En février 2003 grâce à l'appui financier du Programme de soutien au développement de l'agriculture biologique du MAPAQ, c'est la



parution du *Guide de transition en agriculture biologique*. Au total, 5000 guides ont été distribués et 5000 autres guides sont maintenant disponibles.

#### La FABQ regarde vers l'avenir (2004...)

La Fédération d'agriculture biologique du Québec a rencontré beaucoup d'embûches au cours des 15 dernières années. Elle continuera à travailler sur les dossiers d'intérêt pour les producteurs pendant les prochaines années. Quinze ans, c'est encore jeune. Aussi, il nous reste beaucoup de travail à faire.

Merci aux pionniers du bio qui ont travaillé à faire reconnaître leur différence pendant les 15 dernières années. Votre travail a porté ses fruits et vous pouvez en être très fiers. Les années 2004 et 2005 vous seront dédiées pour ainsi récompenser vos efforts et votre travail qui ont contribué au fil des ans au développement du bio au Québec. Le conseil d'administration de la FABQ vous lève son chapeau.

#### La certification bio au coeur de nos activités (1989 à aujourd'hui)

Depuis le tout début, la FABQ a travaillé pour l'obtention d'une certification biologique obligatoire. De nombreuses démarches sont

entamées tant au niveau provincial que fédéral. Énormément d'énergies sont mises sur le dossier de la certification biologique et de l'harmonisation des normes.

Le premier comité de travail, réuni sous l'égide de la fédération et composé de représentants des certifications MAB et OCIA (Québec et Estrie), a été formé afin d'élaborer les principes de base qui devaient être repris par le comité ministériel du MAPAQ en vue de développer une certification provinciale obligatoire. Ce comité a été formé suite au refus de la FABQ d'accepter la proposition de M. André Vézina, alors sous-ministre à l'enseignement et à la recherche, qui proposait un programme volontaire assorti d'un plan de promotion.

Le MAPAQ n'accepte malheureusement pas le rapport ministériel et refuse de mettre en place un système de certification obligatoire. C'est alors que Jean-Yves Lavoie, sous-ministre de l'agriculture, dévoile le logo *Québec Vrai* ainsi que le programme s'y rattachant en mai 1990. C'est l'OCIPB (Organisation pour le contrôle de l'intégrité des produits biologiques) géré par la FABQ et le MAPAQ qui utilise le sceau *Québec Vrai* pour la certification bio faute d'avoir obtenu un programme de certification obligatoire.

On assiste alors à la multiplication des organismes de certification. Par la suite le

MAPAQ se retire parce qu'il ne désire plus être impliqué dans un organisme. La FABQ remet la certification *Québec Vrai* à ses utilisateurs qui ont formé une corporation sans but lucratif en 1996.

En 1993, la Table filière biologique est formée, la FABQ s'y implique activement pour faire renaître l'idée d'une réglementation obligatoire. C'est finalement en octobre 1997 que la Loi sur les appellations réservées a été adoptée au Québec. Aussi, le 17 octobre 1998, la FABQ a participé à la fondation du Conseil d'accréditation du Québec (CAQ) qui porte maintenant le nom du Conseil des appellations agroalimentaires du Québec (CAAQ). C'est finalement en 2000 que la loi a été mise en application.

Au niveau fédéral, la fédération fait également de nombreuses représentations et participe aux travaux réalisés pour arriver un jour à une norme canadienne obligatoire et cela en passant par la consultation du projet COUP (Canadian Organic Unification Project) en 1989 et la tournée réalisée par l'AAC et l'ACIA à l'hiver 2004. Encore aujourd'hui le Conseil canadien des normes travaille sur une norme volontaire.

#### Un premier programme pour le bio

En juin 2001, la FABQ, l'UPA et la Table filière biologique ont rencontré le ministre de l'Agriculture, Maxime Arseneau. À la demande du ministre, un comité de travail a été formé pour déterminer les axes d'une politique pour le bio.

Voici les six axes de développement :

1. Certification, surveillance et contrôle de l'appellation biologique
  2. Mise en marché adaptée
  3. Transfert du savoir-faire
  4. Encadrement légal
  5. Sécurité du revenu adaptée
  6. Accès à la capitalisation (transformation)
- Lors du rendez-vous des décideurs qui se



LES ENGRAIS NATURELS

**McINNES**

depuis 1989

Stanstead (Québec)

**(819) 876-7555**

Fax: (819) 876-1166

www.biobiz.ca • engrais@biobiz.ca

SANS fumier, SANS boue d'égout, SANS remplissage

**Bio-gazon**

(8-3-3)

**Bio-jardin**

(4-3-6)

**Bio-roche**

(amendement, basalte)

**Os fossile**

(phosphate de roche, 0-13-0)

**Mica**

(amendement)

**Gluten de maïs**

(10-0-0)



déroula la même année, Pierre Gaudet avait été désigné par l'UPA pour faire avancer le dossier du bio. Celui-ci a profité de l'évènement pour rappeler au gouvernement du Québec l'urgence de mettre toutes les énergies nécessaires pour exercer le contrôle et la surveillance de l'appellation biologique.

De plus, lors de la première participation de la FABQ au Congrès général de l'UPA, une vingtaine de producteurs ont accueilli le ministre Maxime Arseneau avec des pancartes portant le message de consacrer dès maintenant des fonds pour le développement du secteur parce que rien encore n'avait bougé. C'est lors de ce Congrès que le Ministre avait annoncé qu'il y aurait la création d'un programme pour le développement du bio.

Finalement après toutes ces interventions, le Programme de soutien au développement de l'agriculture biologique doté d'une enveloppe d'un million de dollars a pris forme en mai 2002 et il fut aussi reconduit pour deux autres années. Des pressions sont présentement exercées auprès de la ministre de l'Agriculture, Françoise Gauthier, afin que les crédits soient reconduits pour les prochaines années.

#### Présidents de la FABQ :

Jacques Tétreault, 1989 à 1992,  
Saint-Dominique (Saint-Hyacinthe)  
Serge Turcotte, 1992 à 1994, Girardville  
(Saguenay Lac-Saint-Jean)  
Pierre Gaudet, 1994 à ..., Aston Jonction  
(Centre du Québec)

#### Administrateurs de la FABQ :

Jacques Tétreault, Monique Laurendeau,  
Daniel Lapointe, Gaetan Caron, Fernand  
Vachon, Raymond Perreault, Gérard Lévesque,  
Denis Dubois, Bernard Boneau, Serge Lemire,  
Claude Leclerc, Yves Castera, Jacques  
Bellefleur, Daniel Bélanger, Anita Molnar, Gilles  
Plante, Richard Behm, Jean-François Barry,  
David Charrette, Serge Turcotte, Réjean Rioux,  
Daniel Sylvestre, Claude Pellerin, Paul  
Carignan, Daniel Sylvestre, Gaétan Godard,  
Claude Hudon, Christian Joncas, Pierre Gaudet,  
Ferdinand Berner, Jean-Pierre Clavet, France  
Gravel, Francine Pomerleau, Daniel Guimond,  
Jacques Bouffard, Samuel Martin, Jean  
Beudet, Linda Labrecque, Serge Nault, Robert  
Rivard, Charles Cartier, Réal Samson, Yves  
Saint-Vincent, Jacqueline Audy Halde, Claire  
Beaurivage, Gilbert Halde, Luc Nadeau, Loïc  
Dewavrin, Gilbert Beaulieu, Christian  
Champigny, Michel Thériault, Serge Valiquette,  
Germain Babin

• Un gros merci à tous les administrateurs de la FABQ et aussi à tous ceux qui ont œuvré au sein des différents syndicats ou comités au cours des 15 dernières années.

• Les informations de ces articles proviennent principalement des rapports d'activités réalisés par la FABQ au cours des 15 dernières années.

• Merci à Lucie Gionet et à Alyne Savary pour leur collaboration à la rédaction de cet article.

## Enfin, un concours pour les producteurs certifiés biologiques

**D**ans le cadre des activités de son 15<sup>e</sup> anniversaire qui se déroule sous le thème

« La FABQ, 15 ans déjà, hommage aux pionniers du bio », la Fédération d'agriculture biologique du Québec lance un concours pour souligner l'implication des producteurs biologiques dans l'avancement de l'agriculture biologique. Si les producteurs bios n'avaient pas été là pour développer le secteur, celui-ci ne serait probablement pas aussi dynamique.

Vous êtes un producteur biologique, vous vous êtes impliqué dans la communauté agricole ou encore auprès du grand public, vous pouvez donc vous inscrire ou soumettre un autre producteur biologique dans l'une ou l'autre des deux catégories :

- producteur biologique depuis plus de 10 ans (avant 1994);
- producteur biologique depuis moins de 10 ans (après 1994).

Les conditions d'admission :

- le producteur doit être certifié bio;
  - le producteur doit être membre de la FABQ en 2004 (le formulaire d'adhésion doit avoir été reçu avant le 30 novembre 2004);
  - le formulaire de mise en candidature doit avoir été rempli et être parvenu à la FABQ avant le 30 novembre 2004. Le formulaire est disponible sur notre site Internet [www.fabqbio.ca](http://www.fabqbio.ca) ou en le demandant à la FABQ au (450) 679-0540, poste 8391.
- Le comité de sélection sera formé d'un re-

présentant de la FABQ, d'un représentant de l'UPA, d'un intervenant ou conseiller du secteur bio.

Dévoilement des gagnants :

- Les gagnants se verront remettre un prix lors du banquet suivant l'assemblée générale annuelle de la FABQ qui aura lieu le 11 février 2005.
- Chacun des deux gagnants recevra un prix d'une valeur de 500 \$.

Le concours se termine le 30 novembre 2004, faites vite.

La FABQ tient à remercier les commanditaires principaux de son 15<sup>e</sup> anniversaire, soit *La Terre de chez nous*, *Distrival Canada* limitée et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Pour rejoindre la FABQ

Téléphone : (450) 679-0530

Télécopieur : (450) 670-4867

Courriel : [fabq@upa.qc.ca](mailto:fabq@upa.qc.ca)

Site Internet : [www.fabqbio.ca](http://www.fabqbio.ca)

La FABQ, 15 ans déjà, hommage aux pionniers du bio

• Nos partenaires •

**LA TERRE**  
DE CHEZ NOUS

**Distrival Canada**  
LIMITÉE - LIMITED

Agriculture, Pêcheries  
et Alimentation

**Québec**



**UPA**  
Fédération de l'UPA  
du Centre-du-Québec

Fédération des producteurs  
acéricoles du Québec

Fédération des producteurs  
de Cultures Commerciales  
du Québec



**La Financière  
agricole**  
Québec



FÉDÉRATION  
DES PRODUCTEURS D'ŒUFS  
DE QUÉBEC



Fédération  
des producteurs  
de volailles  
du Québec

**UPA**  
L'Union des  
producteurs  
agricoles  
Solidaires  
depuis 80 ans!

**FARINART**

**AALEXX**  
INTERNATIONAL

**LIBERTÉ**  
y o g o u r t

**belisle**

**PROFID'OR**  
COOPÉRATIVE AGRICOLE

**Ceresco**

- Banque Royale
- Fédération de l'UPA de l'Abitibi-Témiscamingue
- Fédérations de l'UPA de Lévis-Bellechasse, de Lotbinière-Mégantic et de la Rive-Nord
- Fédération de l'UPA de Saint-Jean-Valleyfield
- Groupe Cameron

- La Maison Orphée inc.
- P.A. Lessard
- Programme d'amélioration des troupeaux laitiers du Québec (PATLQ)
- Semences Prograin inc.

# L'agriculture biologique fleurit en Hollande

Les Pays-Bas, qu'on appelle encore la Hollande, est l'un des pays les plus densément peuplés du globe : quelque 16 millions d'habitants sur une superficie 40 fois plus petite que celle du Québec. Le tiers de ce pays se trouve au-dessous du niveau de la mer, protégé de dunes et de digues et parcouru de nombreux canaux. Les polders, ces terres reprises sur la mer, les lacs ou les sols marécageux, occupent environ le 1/6 du pays. Productrice de fleurs de l'Europe de l'Ouest, la Hollande a toutefois une agriculture diversifiée : lait, légumes, grandes cultures, fruits et fermes mixtes.

*Hubert Brochard, agronome et journaliste*

Aux Pays-Bas, il y a deux sortes d'agriculture biologique : la biodynamie et l'agriculture écologique, regroupées chacune dans les associations VDBD et NVEL, respectivement. La biodynamie s'était implantée aux Pays-Bas dès 1926 dans la province de Zélande. De son côté, l'agriculture écologique s'est surtout développée dans les années 1960 et elle a pris beaucoup d'ampleur dans les provinces du Gelderland et du Flevoland. En 2003, on comptait 1500 fermes biologiques au pays, c'est-à-dire plus de 1,6 % de l'ensemble des 93 820 fermes néerlandaises. La superficie en terres cultivées de manière biologique (43 000 hectares), représente 2,16 % des terres agricoles néerlandaises.

Là-bas aussi une diversité de regroupements!

L'agriculture des Pays-Bas a été marquée par les liens étroits entre le syndicalisme et les coopératives. Une organisation y regroupe 80 % des producteurs agricoles et horticoles, la Confédération néerlandaise d'agriculture et d'horticulture (LTO). En 1995, la VDBD et la NVEL ont créé une structure commune, la *Federatie van Biologische Boeren* (FBB), ou *Fédération des agriculteurs biologiques*, ayant quatre buts principaux : maintenir des prix de vente réalistes pour les produits biologiques, renforcer la législation, stimuler la demande du consommateur par le biais d'informations et contrôler la qualité. En 2001, la LTO a institué, avec la FBB, l'association FBB/LTO agricole



Photos : Brigitte Verdière

Au Flevoland, une province gagnée sur la mer, les sols argileux sont propices au maraîchage, comme ici à la ferme De Stek.

biologique. Le secrétariat de cette association coopère étroitement avec *Platform Biologica*. Cet organisme réalise la promotion de l'ensemble du secteur biologique (fermes, commerçants, transformateurs, fabricants, détaillants) tout en diffusant de l'information et en facilitant les échanges avec les divers organismes.

Quant à la certification officielle, elle est assurée par SKAL, un organisme indépendant qui vérifie si la production respecte les normes biologiques de l'Union européenne, de la semence à la vente. Une ferme certifiée par l'organisme SKAL reçoit le label EKO. Si les produits biologiques sont cultivés conformément aux règles de la biodynamie, ils reçoivent en plus le label international DEMETER.

Environ 42 % des produits biologiques des Pays-Bas sont vendus dans les boutiques d'aliments biologiques, mais on en vend aussi dans les supermarchés, les marchés publics, les autres épiceries et par le biais des paniers bio. Mentionnons aussi la chaîne de boucheries biologiques *De Groene Weg*, les détaillants bios *De Natuurwinkel* et les boutiques *Terrasana*. Une importante chaîne de supermarchés, *Albert Heijn* (AH) vend des produits biologiques depuis 1998 et a fortement stimulé les ventes. Là-bas aussi la demande des consommateurs augmente, tout comme celle des transformateurs : 877 d'entre eux transformaient des produits bios en 2001, contre seulement 432 en 1993.

Du bio sous le niveau de la mer!

Dans la province du Flevoland, l'agriculture biologique bénéficie au Flevoland d'une bonne infrastructure et d'une division judicieuse des terres, qui sont elles-mêmes jeunes et fertiles. Pas étonnant : la province entière est constituée de deux polders, réalisés entre 1950 et 1967! Elle ressemble à un vaste champ morcelé de jeunes boisés et où poussent parfois des éoliennes, ces moulins à vent d'aujourd'hui. Sur certaines parcelles fraîchement préparées, les billons ont des bords très nettement définis.



Geertje Schlaman (à droite sur la photo) est l'une des coordinatrices du Centre d'agriculture biologique du Flevoland, aux Pays-Bas. Elle est secondée, entre autres, par Josita De Waal, posant ici à sa droite.

Une association régionale est très dynamique : la Fondation d'agriculture biologique du Flevoland, dirigée à partir du *Centrum Biologische Landbouw* (CBL), ou *Centre d'agriculture biologique*, au nord de la ville de Lelystad, capitale de la province. « Le CBL diffuse de l'information sur l'agriculture biologique dont il fait la promotion, organise des visites à la ferme, des cours et des ateliers (notamment sur la distribution de ses produits dans les supermarchés), des dégustations de produits biologiques et rend bien d'autres services », explique Geertje Schlaman, coordonnatrice au CBL.

Au mois de juin, toutes les fermes bios tiennent deux jours de portes ouvertes. « Environ la moitié des fermes se concentrent sur leur production, mais certaines y ajoutent la vente de leur fromage ou de leurs confitures, relate M<sup>me</sup> Schlaman. D'autres organisent des excursions dans la nature alentour. » Les agriculteurs biologiques arrivent-ils à gagner leur vie? « Oui, parce que les prix sont différents. Ces dernières années, les prix des produits de l'agriculture conventionnelle ont baissé de façon démentielle », constate M<sup>me</sup> Schlaman. Pour faciliter la commercialisation de leurs légumes, les producteurs biologiques du Flevoland ont également fondé une association coopérative, *Nautilus*, qui vend dans plus de la moitié du pays, ajoute M<sup>me</sup> Schlaman.

L'organisme Biologica, avec le soutien du

gouvernement, vise à ce que l'agriculture bio occupe 10 % de l'agriculture néerlandaise en 2010. « L'an passé, il y a eu une grande campagne d'annonces publicitaires à la télévision sur les aliments biologiques, souligne M<sup>me</sup> Schlaman. C'est encourageant de voir la volonté du gouvernement! »

À chacun son type de ferme biologique

Renée Hoekendijk est enseignante de formation et agricultrice depuis 20 ans. Mais c'est depuis dix ans qu'elle et son mari cultivent des légumes biologiques dans le Flevoland. « Maintenant, notre choix est de vendre seulement à la ferme, d'autant plus que le prix des produits biologiques a tendance à baisser dans les supermarchés », constate M<sup>me</sup> Hoekendijk, copropriétaire de la ferme De Stek. Tout en parlant, la productrice continue de planter à la main les plants de maïs sucré biologique démarrés en serre. Entre des rangées de pruniers et de cerisiers, les carottes, les oignons, les laitues, les fraises et les choux-fleurs mêlent leurs couleurs. « Notre petite ferme de 3,5 ha n'est pas représentative de la moyenne des fermes biologiques, mais elle nous rend heureux », conclut M<sup>me</sup> Hoekendijk.

Aux Pays-Bas comme chez nous, l'amour de l'agriculture se moque bien du dur labeur ou de la taille de la ferme!



## Un défi majeur

Encore aujourd'hui, les producteurs biologiques sont fortement dépendants de la sélection végétale conventionnelle, la seule offerte par les grandes compagnies semencières. Or, ces semences ne répondent pas aux besoins des producteurs voulant offrir un produit de qualité tout en conservant au maximum l'environnement. Ainsi pour faire face à cette réalité nous devons nous organiser pour résoudre ce problème et trouver des solutions réalisables afin d'obtenir des semences qui concordent avec les exigences des producteurs biologiques. Quelles sont réellement les exigences du producteur bio et des autres intervenants? Quelles sont les interactions et les relations entre chacun des acteurs de la filière de la production bio? Qu'est-ce qu'un programme de sélection bio et en quoi consiste-t-il? Finalement, que sont les défis qui nous attendent?

Sébastien Angers  
Finissant en agronomie, Université Laval

### La situation actuelle

Depuis quelques années, la certification biologique insiste auprès des producteurs biologiques afin qu'ils s'approvisionnent en semences biologiques. Or, les producteurs font face à plusieurs problèmes techniques majeurs qui limitent l'utilisation de semences certifiées bios. Les coûts supplémentaires de l'achat de semences certifiées bios sont un frein à leur utilisation. Des producteurs aimeraient pouvoir cultiver les variétés les plus adaptées à la production biologique. Cependant, elles ne sont pas toujours disponibles chez les semenciers actuels. D'autre part, il existe plusieurs regroupements semenciers et jardiniers offrant des semences potagères certifiées bios qui approvisionnent quelques fermes bios au Québec. Malgré qu'il s'agisse de bonnes initiatives, les semences produites par ceux-ci ne font que répondre à la demande de jardiniers amateurs. Ces semenciers ne comblent pas les besoins

Pendant plusieurs années, la priorité de sélection n'a été que le rendement pour le producteur et le transformateur, et la résistance contre certaines maladies nuisibles. Or en ayant seulement les yeux ouverts sur quelques critères de sélection précis, nous sommes passés à côté de plusieurs éléments que la filière bio aimerait bien retrouver.

### Voici les trois critères de sélection végétale de la production biologique

#### Critères de la production

Produire sur un cycle fermé

Autorégulations naturelles

Conserver la biodiversité de l'espèce

#### Critères végétaux

Habilité à la reproduction naturelle

Habilité à s'adapter individuellement aux environnements différents  
Incorporer les principes de l'agriculture biologique

Diversifier la génétique tout en respectant les caractéristiques naturelles  
Diversifier les différentes approches de sélection

#### Critères socio-économique

Favoriser l'interaction entre les producteurs, les transformateurs, les commerçants et les sélectionneurs.

des producteurs maraîchers qui ont des exigences complètement différentes des jardiniers. De plus, certaines personnes croient que sortir des tiroirs les variétés anciennes que nos ancêtres avaient sélectionnées pourrait résoudre une partie des problèmes actuels. Or, cela n'est pas totalement le cas. Même s'il existe un héritage fantastique du passé, il faut poursuivre continuellement le travail de sélection, car l'écosystème entourant notre environnement agricole évolue continuellement. Dès que l'homme ne s'occupe plus de la sélection végétale des plantes cultivées, les variétés dégénèrent ou deviennent moins adaptées parce que le climat change. Ainsi, il faut suivre cette évolution afin de maintenir les exigences agronomiques actuelles, les exigences des transformateurs et les besoins du consommateur, etc.

### Exigences du producteur bio

Les producteurs bios ont besoin de plantes dont le système de racines est assez développé et en santé pour optimiser les ressources présentes dans sol, c'est-à-dire avoir une complémentarité avec la microflore du sol. Les variétés recherchées doivent aussi avoir la capacité de s'adapter à des conditions très différentes qui peuvent varier d'une année à l'autre et d'une région à l'autre. Les variétés doivent aussi pouvoir développer une résistance ou une tolérance aux nombreuses maladies nuisibles comme la fusariose dans le blé. Bien sûr elles doivent, en plus, être de fières compétitrices contre les mauvaises herbes en développant une biomasse qui permet de limiter l'accès à la lumière et aux nutriments pour ces voisines indésirables. Il serait utile de développer les propriétés allopathiques des espèces cultivées. Par exemple, plusieurs cé-

réales et graminées possédaient cette caractéristique, mais la sélection conventionnelle du siècle dernier n'a pas maintenu cette aptitude naturelle de l'espèce. Le seigle et le chiendent ont conservé la propriété allopathique et sont considérés comme des champions de la compétitivité en agriculture biologique!

### Exigences de l'industrie du bio

Les transformateurs et les commerçants (incluant le consommateur) qui achètent la production des agriculteurs bios doivent s'assurer que leurs critères de qualité sont respectés et que la quantité de produits offerts rencontre les standards (grade de production, conservation de la qualité, qualité et spécificités exigées). Ainsi, lorsque le consommateur achète un produit bio, il veut s'assurer que le produit offert a été produit selon des conditions de respect de l'environnement. Pour cette raison, il préfère la fraîcheur et une qualité nutritive accrue. Cela exige d'avoir des variétés contenant des critères de qualité très spécifiques selon chacune des exigences demandées. Également, la variété devra offrir un minimum d'homogénéité permettant d'obtenir un minimum de standardisation dans le type de produit que l'on souhaite développer.

Si nous considérons toutes les exigences de chacun, il faudra développer des programmes d'amélioration génétique qui recherchent à produire des semences en lien avec les besoins des agriculteurs, des transformateurs et du consommateur (voir figure 1).

### Exigences du sélectionneur

Le sélectionneur bio doit être une personne très spécialisée qui possède des compétences à la fois larges et spécifiques. Il doit connaître

les particularités de chacune des espèces qu'il manipule ainsi que les méthodes de croisement. Il doit connaître les atouts et les propriétés nutritionnelles de l'espèce. En outre, le sélectionneur doit développer de nouvelles variétés tout en conservant le mieux possible la biodiversité génétique de la culture. Ceci nécessite des échanges de matériel génétique avec d'autres sélectionneurs. De plus, le sélectionneur doit être capable de mettre en place de bons protocoles de sélection végétale qui représentent les besoins en bio.

### Quelques principes de la sélection bio

Il existe des méthodes afin d'obtenir des variétés adaptées aux conditions de cultures de la production biologique. Ce n'est pas en dorlotant les plantes que l'on sélectionne les meilleures, mais plutôt en leur donnant un environnement de croissance suffisamment semblable à celui de l'époque où toute l'agriculture était, par la force des choses, biologique sans ces béquilles que sont les pesticides et les engrais dits modernes. Les champs contiennent souvent des zones de sol pauvre en éléments nutritifs, mal drainé, compacté, des parties envahies par le chiendent, des zones plus chargées de champignons, de bactéries, de virus nuisibles pouvant causer des maladies aux plantes cultivées. Ainsi, en imposant de tels stress aux lignées en sélection, on développe des plantes possédant une belle tolérance aux conditions difficiles pouvant être retrouvées chez les producteurs qui cultivent dans des conditions environnementales et des régions plus naturelles. Cette méthode basée sur la stabilité face aux stress est différente des autres méthodes conventionnelles qui sont souvent utilisées comme la cul-

ture embryonnaire, la culture in vitro, la micro-propagation, etc. Comparativement, la sélection bio doit principalement utiliser des méthodes qui respectent les lois de la reproduction naturelle des espèces, mais cette approche comporte différents défis nouveaux.

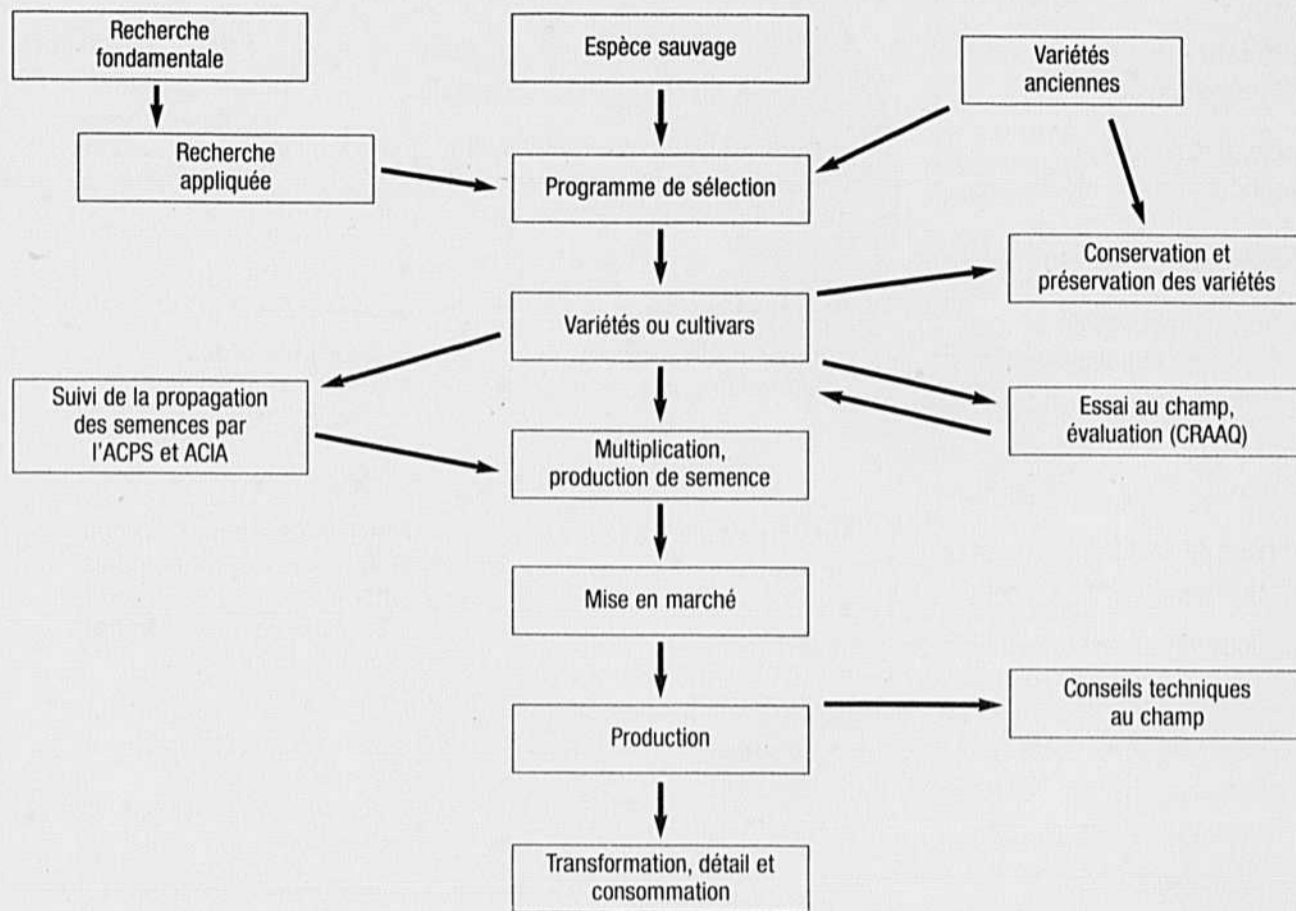
## Les défis

Le défi de la sélection bio, c'est évidemment d'avoir les compétences nécessaires pour comprendre toutes les subtilités de l'amélioration génétique. De pouvoir travailler en concertation avec tous les acteurs impliqués, être patient avant d'arriver à des résultats significatifs et, bien sûr, de pouvoir financer le tout équitablement par tous ceux qui bénéficient de l'amélioration génétique. Pour qu'une variété nouvellement créée soit introduite dans la culture biologique, il faut du temps. Le processus de sélection à lui seul dure une dizaine d'années au minimum en passant par les différentes étapes de croisement jusqu'à l'évaluation des critères et les tests finaux pour être enregistrés. De plus, chaque croisement sélectionné dans un environnement précis donnera des résultats assez différents à chaque année selon les stress apportés. Il n'est pas toujours évident de sélectionner équitablement selon tous les critères définis auparavant. Une variété pourrait démontrer d'excellentes qualités agronomiques tandis que sa qualité pour la transformation serait médiocre. Il est rare d'avoir tous les critères souhaités contenus dans un seul germe!

De toute évidence, la sélection de semences bios doit intégrer une filière multidisciplinaire. Les producteurs agricoles, les producteurs de semences, les transformateurs, les commerçants et les consommateurs doivent travailler ensemble (voir figure 2). Il faudra user d'imagination, semer plusieurs germes d'idées et trouver des solutions créatives pour pouvoir réussir à offrir des semences de qualité pour toute la filière biologique. Ainsi, nous devons définir spécifiquement nos besoins et

Figure 1

## La chaîne de la sélection végétale de la recherche à la mise en marché




mettre en place des structures qui permettront d'établir de bons protocoles de sélection.

Finalement, il ne faut surtout pas oublier que la sélection végétale a toujours été un outil très puissant de développement agricole. Malgré le fait que la sélection végétale comporte plusieurs exigences mentionnées auparavant, nous ne devons pas passer à côté de ce secteur de développement agricole capable de livrer environ la moitié des progrès souhaitables

par le secteur. La sélection des végétaux permet de résoudre de nombreux problèmes techniques que rencontrent les producteurs et les transformateurs, et elle permet d'offrir au consommateur un produit de qualité. Alors afin de vitaliser et améliorer la production biologique du Québec nous devons nous organiser ensemble dans un réseau ou un programme de sélection végétale qui permettra à tous d'aller tous dans la même direction!

*' Tout effet direct ou indirect, positif ou négatif, d'une plante (micro-organismes inclus) sur une autre par le biais de composés biochimiques libérés dans l'environnement.*

*Source : Sustainable organic plant breeding, final report : a vision, choices, consequences and steps, Louis Bolk institut, 1999, Dribergen. 59 pages*



**Le BARIL PLASTICA**


**répond aux normes HACCP et Biologique**

Pour plus d'informations sur nos produits ou pour connaître le détaillant le plus près de chez-vous, contactez notre service à la clientèle **1 888 854-2303** (sans frais).

**SYSTÈME D'ÉCHANTILLONNAGE EXCLUSIF À PLASTICA**

PLASTICA vous offre la possibilité d'installer sur vos barils existants, un bouchon-échantillonneur qui permet de prélever des échantillons sans ouvrir le baril PLASTICA. Ceci facilite grandement la vérification du contenu du baril et en améliore la préservation. Effectuez une mise à jour de vos barils PLASTICA à peu de frais.

- Système d'échantillonnage innovateur qui permet de soutirer du sirop sans ouvrir les barils.
- Facile d'utilisation, pas besoin de sac, donc aucun frais supplémentaire à chaque année.
- Ne rouille pas, ne bosselle pas.
- Sa forme et l'absence de joint permettent un nettoyage facile et efficace.
- Extrêmement résistants, même après plus de 9 ans d'utilisation intensive, les barils sont encore utilisables pour plusieurs années.
- En formats de 32, 16 et 6 gallons.
- Machine à laver les barils et plusieurs accessoires pour faciliter votre travail.



**Le baril le plus économique sur le marché**

Niveau du sirop facilement visible

**PLASTICA Morneau inc.**  
Téléphone : (418) 854-2303  
1 888 854-2303 (sans frais)

Figure 2

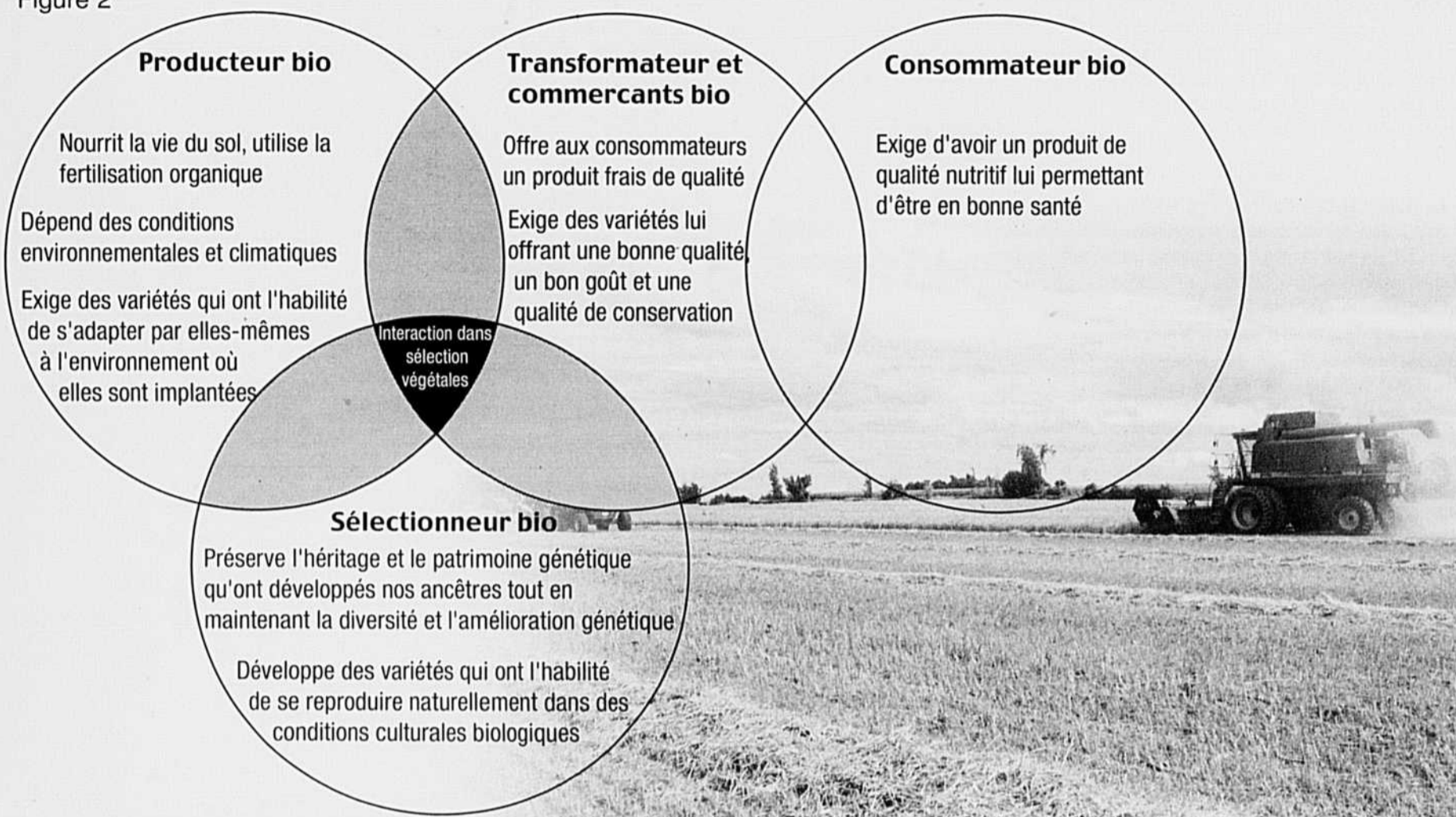


Photo : Dominic Gauthier / TCN



**Sol-Air**  
Consultants inc.

**Conception et gestion de projets**  
**Agroalimentaire et environnement**


- > Études de faisabilité;
- > Études d'opportunités;
- > Études de marché nationale et internationale;
- > Plans de marketing;
- > Plans d'affaires;
- > Accompagnement en R & D;
- > Évaluations environnementales.

**Eveline Lemieux, prés.**      **Pascal Billard, v-p**  
(819) 762-2277                      (819) 797-2200

**Télécopieur : (819) 797-2200**


119, av. Rémi-Jodoin, Rouyn-Noranda (QC) J9X 5K9  
Courriel : info@sol-air.net  
Site web : www.sol-air.net

École d'agriculture de Nicolet



**Production horticole**  
*une formation à valeur ajoutée*

Un diplôme d'études professionnelles en production horticole à l'École d'agriculture de Nicolet :



**Des compétences**

- Sol et fertilisation
- Compostage
- Lutte intégrée

**Du concret**


- Production biologique en serres et en champs
- Ensemencement d'engrais verts
- Utilisation de machineries agricoles

**De l'action**

- 25% de la formation en stage dans des fermes horticoles

**Des compétences et un DEP en 10 mois!**

Pour information : 819-293-5821 poste 2364  
Découvrez nos autres programmes  
[www.ean.csriverraine.qc.ca](http://www.ean.csriverraine.qc.ca)



# Grains biologiques certifiés en 2004



**Avoine** (83 tonnes)

Ferme Bio-Nic inc. (819) 293-2001  
Ferme Éolie (819) 872-3485

**Avoine nue** (5 tonnes)

Ferme Bio-Nic inc. (819) 293-2001

**Blé** (1 215 tonnes)

Alain Ravenelle (450) 772-6529  
Ferme Bio-Nic inc. (819) 293-2001  
Ferme Blé d'Orge Itée (450) 773-2409  
Ferme Desrocailles (450) 264-2749  
Ferme du Vieux Chêne (819) 396-3405  
Ferme Giarmic inc. (450) 794-2532  
Ferme Hébert enr. (418) 679-0574  
Ferme Jeannor enr. (819) 849-6623  
Ferme Jytann (450) 562-5322  
Ferme Michel Coutu (450) 759-5400  
Gilbert Proulx (819) 293-5515  
Les Fermes Belvache SENC (450) 478-2561

**Épeautre** (20 tonnes)

Ferme Bio-Nic inc. (819) 293-2001

**Grains  
mélangés** (30 tonnes)

Ferme Marierre (418) 796-2738

**Lin** (2 tonnes)

Ferme Giarmic inc. (450) 794-2532

**Maïs** (2 360 tonnes)

Alain Ravenelle (450) 772-6529  
Ferme Bio-Nic inc. (819) 293-2001  
Ferme Blé d'Orge Itée (450) 773-2409  
Ferme du Vieux Chêne (819) 396-3405  
Ferme Giarmic inc. (450) 794-2532  
Ferme Jytann (450) 562-5322  
Ferme Monlou enr. (450) 796-1313  
Gilbert Proulx (819) 293-5515  
Les Fermes Belvache SENC (450) 478-2561

**Orge** (47 tonnes)

Ferme biologique J. Viens & fils (450) 460-7894  
Ferme Blé d'Orge Itée (450) 773-2409

**Pois** (8 tonnes)

Ferme Desrocailles (450) 264-2749

**Sarrazin** (16 tonnes)

Ferme biologique J. Viens & fils (450) 460-7894

Ferme Desrocailles (450) 264-2749  
Ferme Éolie (819) 872-3485

**Seigle** (5 tonnes)

Ferme biologique J. Viens & fils (450) 460-7894



**Soya à  
hile clair** (1 230 tonnes)

Alain Ravenelle (450) 772-6529  
Ferme Anrilyn inc. (418) 796-3251  
Ferme biologique J. Viens & fils (450) 460-7894

Ferme Bio-Nic inc. (819) 293-2001  
Ferme Blé d'Orge Itée (450) 773-2409  
Ferme Desrocailles (450) 264-2749  
Ferme du Vieux Chêne (819) 396-3405  
Ferme Giarmic inc. (450) 794-2532  
Ferme Hébert enr. (418) 679-0574  
Ferme Jytann (450) 562-5322  
Ferme Michel Coutu (450) 759-5322  
Ferme Monlou enr. (450) 796-1313  
Gilbert Proulx (819) 293-5515  
Les Fermes Belvache SENC (450) 478-2561  
Verchamps (450) 583-3460

Pour tout détail supplémentaire concernant le rendement pour la production 2004, n'hésitez pas à communiquer avec le producteur ou la signataire.

Joanne D'Arçon, technologiste agricole

MAPAQ – Montérégie-Est

Tél. : (450) 778-6530, poste 260

Télec. : (450) 778-6540

Courriel : joanne.daragon@agr.gouv.qc.ca



simplement performant

**Global,** une gamme d'aliments biologiques disponibles en vrac ou en sacs de 25 kg

Tous nos aliments sont accompagnés d'une fiche technique

Volailles  
Porcs  
Moutons  
Vaches laitières  
Boeufs  
Chevaux



**Des programmes  
alimentaires  
parfaitement adaptés  
à chaque élevage**



Disponibles en sacs dans les Centres de services Shur-Gain participants

1 800 463-1645

# Il relève le défi de la relève

**D**aniel Duval est le premier des quatre enfants à prendre la relève de la ferme laitière biologique de ses parents, à Nicolet. Ce défi plein d'inconnus le stimule.

*Hubert Brochard, agronome et journaliste*

Il a une poignée de main franche et le regard généreux et volontaire. Daniel Duval vient de prendre la relève de la ferme familiale. Le troisième des quatre enfants, Daniel a toujours aimé le contact avec les animaux. Il a donc bien vite décidé qu'il travaillerait un jour à la ferme de ses parents. Même si le plein air, la nature et l'agrotourisme l'attiraient aussi, Daniel a opté pour la production laitière biologique, en suivant des cours au Cégep de Victoriaville puis au Collège d'Alfred en Ontario.

Geneviève, sa sœur aînée, a sa petite famille et des rêves bien à elle. C'est de La Pocatière qu'elle a choisi de transmettre l'amour de la vie que lui ont transmis ses parents. Steve, son frère cadet, a une formation en agroenvironnement et s'intéresse beaucoup à la production végétale. Sans être associé, il travaille déjà à l'entretien des cultures de la ferme. Si les superficies et les circonstances le permettent un jour, c'est pour s'occuper de ce volet que Steve serait lui aussi co-actionnaire de l'entreprise. Quant à Karine, la cadette des enfants, elle a une formation en massothérapie et elle suit des cours en médecine douce. La jeune femme prendra la relève



Dans l'ordre habituel : Simon Duval, son fils Steve, sa fille Karine et son fils Daniel, le premier à prendre la relève de la ferme laitière Absentes sur la photo : la fille aînée Geneviève et, très importante dans l'entreprise, Marthe Boucher, épouse de M. Duval et mère des quatre enfants.

du volet herboristerie que sa mère a mis sur pied ces 20 dernières années.

## De Jean-Baptiste à aujourd'hui

Daniel représente la septième génération des Duval à travailler à la ferme ancestrale. En 1794, Jean-Baptiste Duval a quitté Champlain pour s'installer ici, dans le rang Grand Saint-Esprit. Simon, le père de Daniel, a lui-même racheté la ferme de son père en 1972, qui était déjà une grosse ferme laitière de 50 vaches. « Mon père était l'un des pionniers dans la production du lait *nature*, se rappelle Simon. Dans les années 40, il allait livrer son lait à la crèmerie des Trois-Rivières avec des chevaux, en prenant le traversier. » Aujourd'hui, la Ferme Duvalier inc. abrite un peu plus d'une

cinquantaine de vaches en lactation. On y cultive de façon biologique les fourrages, le maïs-grain, le grain mélangé et le soya.

Qu'est-ce qui a causé la transition vers l'élevage biologique? « À la fin des années 1980, mes vaches avaient des problèmes de rations alimentaires, en particulier d'équilibre entre le potassium et le magnésium, répond Simon. C'était dû en partie à mes sols qui étaient vraiment trop riches en potasse. J'ai arrêté d'épandre de la potasse, car de toute façon, dans une ferme laitière, on en retourne une bonne partie au sol par les fumiers. Puis j'ai eu des problèmes avec les herbicides : les mauvaises herbes devenaient résistantes, il fallait doubler, puis tripler les doses, sans grand résultat. Un jour, j'ai lu dans un article

qu'on avait trouvé des résidus de triazines à 100 pieds sous terre dans des puits artésiens... J'ai fini par essayer le sarclur, que j'ai adopté, et aujourd'hui je complète mon désherbage en passant la houe rotative ou le peigne. »

Pendant ce temps, Simon enrichit ses connaissances par ses lectures, en visitant des fermes biologiques, en assistant à des cours et à des conférences (notamment en biodynamie et en régie des sols). Dès le début, son épouse Marthe s'implique activement dans l'entreprise et en devient l'administratrice en chef. Parallèlement, elle démarre peu à peu un jardin de plantes médicinales et une herboristerie, fait de la cueillette en forêt, invente des recettes culinaires à base de pro-

## AMENDEZ INTELLIGEMMENT...CHAULEZ NATURELLEMENT

Pour amender les sols et en corriger le pH, la **PIERRE À CHAUX NATURELLE** est la meilleure source de carbonate de calcium et de magnésium.

**La pierre à chaux naturelle est le produit le plus PUISSANT**

Pour gagner des récoltes abondantes de première qualité, choisissez la pierre à chaux

Ce produit sain pour le sol convient à toutes les cultures, tout en offrant la plus grande efficacité sur le marché

**pour corriger le pH des sols**



LES PRODUCTEURS DE PIERRE À CHAUX DU QUÉBEC



TRANSPORTEURS-ÉPANDEURS DE CHAUX AGRICOLE DU QUÉBEC

Information : (450) 796-3159

certifiée par le B.N.Q. sous la norme NQ 0419-070/1998

duits du terroir... et devient massothérapeute! « Un jour, une de nos vaches ne se relevait plus après un vêlage difficile et le vétérinaire ne savait plus quoi faire, raconte Simon. Mon épouse a préparé une teinture-mère à base d'herbes. On l'a administrée à la vache malade et le lendemain elle était debout, deux jours après elle mangeait et trois jours plus tard elle donnait du lait! »

Le succès des produits d'herboristerie de son épouse a beaucoup rassuré Simon sur son transfert vers le lait biologique. « Ce qui l'angoissait le plus, c'était le traitement des animaux malades : plus question d'utiliser des antibiotiques de façon systématique, mais plutôt des produits homéopathiques et naturels », raconte Marthe. C'est ainsi qu'en 2000, son mari demande une précertification bio. Plusieurs des champs étaient déjà bios, mais d'autres étaient encore en transition. La ferme reçoit la certification biologique en 2002, de l'organisme Garantie Bio - Écocert. Cette année, l'exploitation a également reçu la norme biologique américaine N.O.P. (National Organic Program). « Une partie de notre lait est envoyée à la fromagerie L'Ancêtre de Bécancour. De cette façon, elle peut exporter son fromage biologique vers les États-Unis », explique Simon.

Un défi stimulant

La ferme Duvalier est en plein remue-

ménage : Daniel vient d'arriver comme coactionnaire, Steve a commencé à travailler à plein temps, l'herboristerie est en rénovation, Karine espère ouvrir une tisanderie et une table champêtre... « Tout cela demande des rencontres et des discussions qui s'ajoutent à nos tâches habituelles! » sourit Marthe, un peu essouffée, mais philosophe.

Pour Daniel, prendre la relève d'une ferme biologique est un défi stimulant. « C'est nouveau et on ne répète pas des recettes toutes faites, soutient-il. On peut toujours s'améliorer et apprendre. Ça prend plus d'observations, mais ça nous donne un meilleur contact avec la terre sur laquelle on travaille. Évidemment, on a moins de ressources et de suppléments tout prêts pour compenser les manques. Alors, on doit apprendre à cultiver soi-même des cultures assez diversifiées pour fournir des rations équilibrées aux animaux. » C'est pourquoi, entre autres, Daniel et son père cultivent des grains mélangés (avoine nue, blé, pois et peut-être de l'orge aussi, l'an prochain). Avec l'aide de Steve, il a également fallu accroître les superficies en fourrages. En ce moment, Daniel installe un distributeur de ration totale mélangée (RTM).

En ce qui concerne sa formation en production laitière biologique, il a bien apprécié l'implication de ses professeurs, mais il a constaté qu'il manquait de cours et d'expertise. Comme son père, il a complété sa formation

par l'intermédiaire du Club de lait bio qui leur apporte selon lui un bon encadrement. Dirigé par Sonia Gosselin, le Club organise notamment des conférences avec des spécialistes, venant de France ou d'ailleurs. « J'apprends aussi grâce à l'expertise d'autres producteurs, aux échanges et aux visites dans des fermes biologiques... et par essais et par erreurs! », ajoute Daniel. « Dans les institutions d'enseignement, il y a encore des lacunes du côté de la formation de terrain, mais cela va venir à la longue », renchérit son père.

Le jeune producteur avoue avoir subi des taquineries et presque des affrontements en classe de la part des fils et des filles d'agriculteurs conventionnels, étant perçu comme un peu marginal. « La même chose se produit dans les assemblées de la relève, ajoute Daniel. C'est compréhensible avec toutes les nouvelles normes environnementales, les pressions de la population, nous paraissions aux yeux des producteurs conventionnels comme des gens offrant un produit propre, sans reproche... »

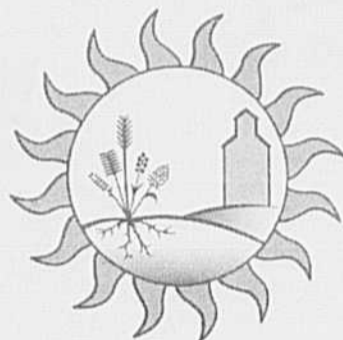


Daniel Duval estime que prendre la relève d'une ferme biologique est un défi stimulant qui l'oblige à apprendre constamment.

Daniel est père de deux jeunes enfants, Félix, trois ans et Noémie, deux ans. Peut-être seront-ils la huitième génération à diriger la ferme? Comme projets, Daniel souhaite surtout perfectionner sa production et innover avec ce qu'il a plutôt que d'agrandir. Par exemple en investissant dans les pâturages, en améliorant les rotations, en ajoutant l'agrotourisme ou la transformation des produits à la ferme. « On peut se développer et grandir par l'intérieur! », conclut-il.

# Les Moissons Dorées

Div. M. Gaudreau inc.



Produits certifiés bio seulement

- Nous sommes acheteurs de soya 2<sup>e</sup> classe (animal)
- Production à contrat
  - Avoine nue
  - Blé IP
  - autres
- Grains pour nutrition animale
- Grains pour minoterie
  - Épeautre
  - Seigle (concassé)
  - Blé (dur - mou)
  - Avoine décortiquée
  - Chanvre
  - Orge (perlé)
  - Soya (concassé)
  - Maïs-grain
  - Kamut
  - etc.

Entreposage

Criblage

Décortiquage

Torréfaction

Achat-vente

Certifié Écocert

101, chemin Couture, Compton, Québec J0B 1L0  
 Tél. : (819) 835-9308 • Fax : (819) 835-0442  
[www.produitsdelaferme.com/moissonsdorees/index.html](http://www.produitsdelaferme.com/moissonsdorees/index.html)  
[m.gdro@sympatico.ca](mailto:m.gdro@sympatico.ca)



**OMRI**  
Listed

Approuvé pour  
l'agriculture biologique  
par

Garantie Bio — ECOCERT

Produits organiques Écolo-Nature, une division de **Les Œufs d'Or inc.**, a développé une toute nouvelle technologie consistant à transformer le fumier des poulettes et des pondeuses en fertilisant.

Le fumier de volaille provenant de la ferme Les Œufs d'Or inc., est mis en compost afin de produire un fertilisant organique de haute qualité et entièrement naturel. Écolo-Nature est un engrais vert par excellence.

- Écolo-Nature**
- améliore la fertilité de votre sol en augmentant sa porosité ;
  - accroît la capacité de rétention des minéraux fournis par le fertilisant ;
  - augmente la concentration des matières organiques ;
  - ajoute au sol des micro-organismes pendant qu'il active la source d'aliment pour ceux déjà existants.

Écolo-Nature est tout indiqué pour la production horticole, les cultures maraîchères et pour les grandes cultures biologiques. Il est aussi recommandé pour les jardins et les gazons.

FACILE À MANIPULER ET NE DÉGAGE QUE TRÈS PEU D'ODEUR.

ANALYSE MINIMALE GARANTIE

Azote total	5,00%	Magnésium (Mg)	0,50%
Azote soluble à l'eau	2,50%	Fer (Fe)	0,20%
Azote insoluble à l'eau	2,50%	Magnèse (Mn)	0,05%
Acide phosphorique assimilable	6,00%	Zinc (Zn)	0,05%
Potasse soluble K <sub>2</sub> O	3,00%	Composition organique minimum	50,00%
Calcium (Ca)	9,00%	Teneur maximale en humidité	20,00%

CONTACTEZ-NOUS !

LES ŒUFS D'OR INC.

34, rue Chénier, Val-d'Or (Québec) J9P 3S3  
 Tél. : (819) 824-4419 Téléc. : (819) 824-4418  
[www.ecolo-nature.com](http://www.ecolo-nature.com)



Photo : Dominic Gauthier / TCN

## Sites Internet

### [www.fabqbio.ca](http://www.fabqbio.ca)

Les nouveautés sur le site de la FABQ : informations sur le 15<sup>e</sup> anniversaire, liste de points de vente pouvant servir autant aux consommateurs qu'aux producteurs qui cherchent des intrants, étude sur l'identification des produits biologiques du Québec, rapport sur le sondage des viandes bios, définition du sirop bio, résumé de la tournée des régions réalisée à l'hiver 2003...

### [www.caaq.org](http://www.caaq.org)

Site du Conseil des appellations agroalimentaires du Québec, nouveau site. Information sur la certification biologique au Québec.

### [www.laterre.ca](http://www.laterre.ca)

On y retrouve un grand dossier sur la production bio avec les articles qui ont paru dans La Terre de chez nous.

### [www.ota.com](http://www.ota.com)

Organic Trade Association (Amérique du Nord)  
Regroupement représentant l'industrie du biologique nord-américaine. On y retrouve un répertoire de producteurs et un centre d'information et de promotion du bio.

### [www.cog.ca](http://www.cog.ca)

Canadian Organic Growers  
On y retrouve, entre autres, des statistiques sur le secteur biologique canadien en 2003.

## Dates à retenir

### 5 novembre 2004

Colloque « L'agriculture biologique, c'est aussi une question d'argent et de marché! »

Quai des arts à Carleton

Organisé par le comité régional de développement en agriculture biologique de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Information : Carmen St-Denis au (418) 392-4466

### Hiver 2005

AGA du SPLBQ, du SPVBQ et du SPGBQ

Plus d'informations vous parviendront prochainement

### 11 février 2005

Assemblée générale de la FABQ et banquet de clôture des fêtes du 15<sup>e</sup> anniversaire

Lieu à confirmer, plus d'informations disponibles en novembre

Information : (450) 679-0540, poste 8391 ou [www.fabqbio.ca](http://www.fabqbio.ca)

## Ferme Bio-Rard



Une ferme familiale qui se soucie de l'environnement & de vous

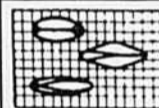


- **Achat** de grains biologiques avec certification

- **Vente** de moulée & de poulet biologiques certifiés.

Mario Bérard, président  
384, rang Casimir  
Ange-Gardien, Québec  
JOE 1E0

Téléphone : (450) 293-3448



Semences

# RDR PROULX INC.

Membre de



**Semences biologiques - Saison 2004-2005**

- Blé AC Barrie
- Épeautre
- Soya OAC Champion
- Avoine nue AC Baton
- Avoine AC Rigodon
- Soya AC Glengarry



**Nouveau**

**Semences de maïs-grain Hybride biologique**

Hybride	UTM	Hybride	UTM
05A18	2450	17A21	2725
081A2	2600	0850	2775
15A21	2725	31F10	2850



**Réservez dès maintenant vos semences**

Tél.: (819) 293-2001 / Sans frais : 1 866 293-2001

ou par internet

[www.semencesrdr.com](http://www.semencesrdr.com)

# Évolution de l'agriculture biologique

## ÉVÉNEMENTS MAJEURS

1790	Allemagne	Goethe publie ses recherches : <i>La métamorphose des plantes</i>	1988	Québec	Le MAPAQ nomme 12 répondants en agriculture biologique
1840	Allemagne	Justus Van Liebig formule une théorie sur la nutrition minérale, fondement de l'agriculture chimique	1988	Québec	Création du <i>CAB de La Pocatière</i> (Centre d'agriculture biologique) et publication du magazine <i>Bio-Bulle</i>
1924	Allemagne	Rudolph Steiner enseigne le <i>Cours aux agriculteurs</i> qui devient la base de la biodynamie	1989	Québec	Constitution de la <i>Fédération d'agriculture biologique du Québec</i> (FABQ)
1930	Suisse	La méthode d'agriculture biologique Müller fait son apparition	1990	Québec	Le MAPAQ crée la certification <i>Québec-Vrai</i>
1940	Grande-Bretagne	Sir Albert Howard publie le <i>Testament agricole</i>	1991	Monde	La Communauté européenne adopte le règlement (CEE) N.9092/91 pour le contrôle de l'appellation biologique
1950	Monde	Période intensive du développement des pesticides et engrais de synthèse		Ottawa	Démarrage du <i>COUP</i> (Canadian Organic Unification Project) et du <i>COAB</i> (Canadian Organic Advisory Board)
1963	Europe	Jean Boucher et Raoul Lemaire élaborent une méthode agricole biologique	1993	Monde	L' <i>IFOAM</i> réalise les premières accréditations de certificateurs biologiques
1964	Europe	Fondation de l'organisation <i>Nature et Progrès</i>		Québec	Création de la <i>Table Filière biologique</i>
1972	France	Fondation de l' <i>IFOAM</i> (International Federation of Organic Agriculture Movements)	1995	Québec	Fondation de l'organisme de certification <i>Garantie Bio</i>
1974	Québec	Création du <i>MAB</i> (Mouvement pour l'agriculture biologique)	1998	Québec	Fondation du <i>CAQ</i> (Conseil d'accréditation du Québec)
1981	France	Adoption de la première législation en matière de produits biologiques	1999	Monde	Le Codex Alimentarius publie les directives pour l'agriculture biologique CAC/GL 31-1999
1983	Québec	La ferme Sanders de Compton devient la première ferme certifiée biologique au Québec par <i>OCIA-Vermont</i> (Organic Crop Improvement Association)		Canada	Publication de la norme sur l'agriculture biologique CAN/CGSB-32.310
1984	Québec	Fondation d'un premier chapitre <i>OCIA</i> au Québec	2000	Québec	Application de la loi sur l'appellation biologique réservée
1985	Québec	Réalisation des premières certifications du <i>MAB</i> et publication de la revue <i>Humus</i>		Québec	Fondation de la <i>Filière des plantes médicinales</i>
1987	Québec	Les agriculteurs biodynamiques implantent la certification <i>DEMETEER</i> provinciale	2001	Japon	Création de la certification <i>JAS</i> , obligatoire pour les importations
				Québec	Fondation des quatre syndicats affiliés à la <i>FABQ</i>
			2002	États-Unis	Création du programme biologique national <i>NOP-USDA</i>
			2003	Québec	Reconnaissance de la norme bio au Québec par le <i>NOP</i> (National Organic Program)

Source : Guide de transition en agriculture biologique



**PLANT-PROD QUÉBEC**

Plant-Prod Québec est fière de vous offrir une vaste gamme de produits, spécialement conçus pour les professionnels de la culture biologique.

culture  
biologique

- Semences Biologiques Vitalis
- Agents de lutte Biologiques / Bourdons
- Engrais Biologiques
- Insecticides et Fongicides Biologiques
- Terreaux Biologiques (certifié OMRI)

professionnels

Pour de plus amples informations sur ces produits, communiquez avec votre représentant ou notre services à la clientèle.

**PLANT-PROD QUÉBEC**

3370 Le Corbusier, Laval, Québec, H7L 4S8

Tél : (450) 682-6110

Télec. : (450) 682-6117

Sans Frais : 1-800-361-9184

Télec. : 1-877-682-6117

## Horticulture légumière et fruitière

Le seul diplôme  
d'ÉTUDES COLLÉGIALES  
en AGRICULTURE  
BIOLOGIQUE au Québec

AGRICULTURE  
BIOLOGIQUE



**Cégep de Victoriaville**

475 Notre-Dame Est, Victoriaville, G6P 4B3

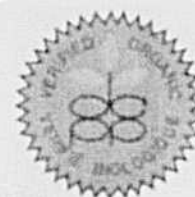
Téléphone : (819) 758-6401, poste 2586

COURRIEL : agriculture@cgpvicto.qc.ca



# fertilec Chef de file en agriculture biologique

accrédités OMRI et OCPP approuvés



Plus de 20 produits  
servant à la production agricole  
pour la biodiversité des cultures diversifiées,  
que ce soit production maraichère,  
producteurs de pommes et de petits fruits,  
production en serre ou autres...

Fertilec, une nouvelle vague de produits s'adaptant  
aux conditions dont vous, les producteurs avez besoin, soit la sécurité  
dans l'application des produits.

**REGARDEZ DE PRÈS  
OÙ VOUS METTEZ LES PIEDS...**

**OMRI :**  
(Organic  
Material Review  
Institute)  
certifie que les  
produits  
n'ont pas eu  
d'altération  
chimique  
d'aucune façon  
que ce soit.  
Accréditation  
annuelle et  
fiable à 100%.



**OCPP :**  
(Organic crop  
producers and  
processors)  
signifie que les  
produits satisfont  
ou dépassent les  
normes  
organiques du  
Canada, des  
États-Unis, de la  
Communauté  
Européenne  
ainsi que de  
l'organisation  
mondiale  
de la santé.

**À tous ceux et celles qui aiment les enfants, le jardinage, la verdure,  
les arbres et les animaux... Toutes ces passions  
qui font aimer la vie. Regardez attentivement vos produits  
de jardinage; il se peut que leur contenu ne soit pas  
à la hauteur de vos attentes.**

**Emballage par palette  
40 x 25 kilos**

- 4-4-8 + 2% fer OCPP
- 9-2-2 + 1% fer OCPP
- 5-7-7 Agriculture formule  
balancée OCPP
- 0-0-50 Sulfate de potassium  
OMRI approuvé
- Diverses granulométries
- 10-0-0 Farine de plumes  
OMRI approuvé
- 4-5-3 Fumier de poulet avec  
9% calcium OMRI approuvé
- Substrats de culture compressé  
3.8 pieds cubes OMRI approuvé  
30 sacs / palette. Pour produc-  
tion en serres pour partir vos

- plants ou production totale
- Algues en granules format de 25  
kilos 1.1%N 0.4P 2.6%K OMRI  
approuvé
  - Algues concentrées  
en liquide. Nouveauté OMRI  
approuvé (Cs 2 x 10 litres). Idéale  
pour agriculture biologique - pro-  
duction maraichère etc.
  - Nématodes : 100% naturel

**RECHERCHEZ DES PRODUITS BIOLOGIQUES  
CERTIFIÉS ET DIGNES  
DE CONFIANCE**

**Demandez-nous  
nos catalogues  
par courriel.**

**Regardez notre  
nouveau site internet.  
www.fertilec.com  
gosselin@fertilec.com**

**SANS FRAIS :**

**Tél. : 1-888-831-1085  
Télé. : 1-888-836-1915**

Algues marines  
séchées et broyées



**fertilec** inc./snc

Engrais organique tout usage